



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Vérification des installations électriques

(Code du travail : Art R.4226-16)
Rapport de vérification périodique

Pièce(s) jointe(s) :
Rapport de vérification dans un établissement recevant du public

N° de rapport : 134210179-002-1 - ERT
Date : 20/11/2025



Accréditation n°3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :
HOPITAL ENFANTS
330 AVENUE DE GRANDE-
BRETAGNE
31059 TOULOUSE 09

Référence Client : 52894

Date(s) d'intervention :
Du 17/09/2025 au 23/09/2025

Intervenant(s) :
SERGI CHEN



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 100 pages - Version modèle rapport Electricité_ERT_6.22.2

Liste récapitulative des observations

Observations relatives aux installations du domaine Haute Tension

Localisation		Non-conformité - Préconisation (P)
N° Obs	Références réglementaires	

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0

➤ Observation(s) local

Absence de gants



R. 4215-13
NF C13-200 : 622

Le matériel d'exploitation et de sécurité du poste HT n'est pas suffisant

(P) Mettre à disposition les matériels de sécurité :

- tabouret isolant
- gants 20kV
- perche à corps
- dispositif de vérification d'absence de tension



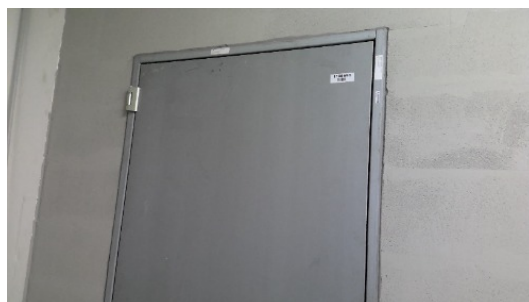
Local au fond à gauche 1108550



R. 4226-07
NF C13-200 : 711

L'éclairage du poste haute tension n'est pas suffisant pour permettre une exploitation sûre et facile des installations

(P) Mettre en place un éclairage



Numéro d'observation récurrente



Nouvelle observation

(P) : Préconisation

Observations relatives aux installations du domaine Basse Tension

Localisation		Non-conformité - Préconisation (P)
N° Obs	Références réglementaires	

Ensemble des installations électriques contrôlées

	R. 4226-05	Les coupures et essais des dispositifs différentiels basse tension n'ont pas été autorisés par l'exploitant, de fait la vérification réglementaire n'est pas exhaustive comme rappelé dans la note DGT QR de mars 2024. (P) Les dispositifs différentiels à courant résiduel (DDR) repérés 'NE' dans le paragraphe RESULTATS DES MESURAGES ET ESSAIS du rapport n'ont pas été essayés. Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire "coupure décalée" après l'établissement d'un plan de coupure.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt Ventilation PRAAR8

➤ COFFRET LOCAL

Absence de schémas

	R. 4215-10 NF C15-100 : 514	Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique (P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide Sanitaire D

➤ COFFRET REARMEMENT CCF

Absence de schémas et d'identifications

	R. 4215-10 NF C15-100 : 514	Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique (P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local TGBT 1.2

➤ HOPITAL D'ENFANT 1.2

	R. 4215-10 NF C15-100 : 514	Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné (P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - LT5

➤ ARMOIRE ELECTRIQUE VENTILATION LTG-1

- GENERAL

5
nouvelle
observation

R. 4215-08
NF C15-100 : 465

Dispositif de coupure d'urgence non opérant
(P) Remettre en place la tringlerie de commande



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Sas d'accès et ensemble des locaux (PRGA01)

➤ ADF/G-1S

6
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt sous-station hydraulique PRAAR7

➤ SERVICE GENERAUX

Absence de schémas

7
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

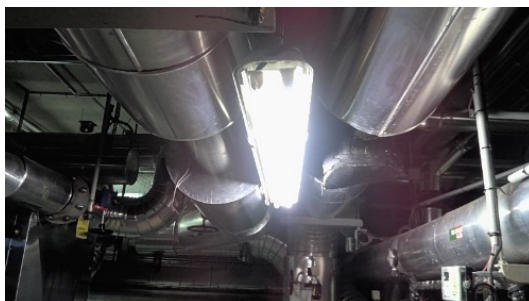
Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ Appareil éclairage - PRAAR7

8
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local Autocommutateur PRAAR6

➤ LOCAL INFORMATIQUE NIVEAU -1

Absence de schémas



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ LOCAL AUTOCOMMUTEUR NIVEAU -1

Absence de schémas



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Petite Lingerie PRFA29

➤ COFFRET MACHINE A LAVER

Absence de schémas



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Locaux dans la Banque Matériel Livraison PRFA31

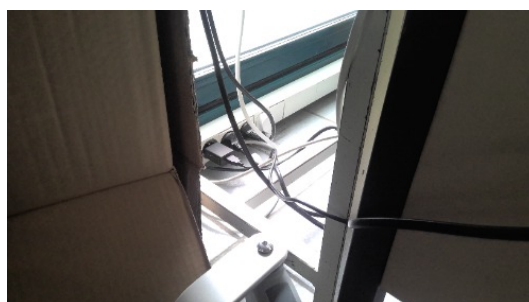
➤ Prise de courant - PRFA31

Prises sous bureau



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité défectueuse (supérieure à 2 ohms) du conducteur de protection
(P) Vérifier les connexions, rétablir la continuité de terre



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0

➤ TGBT SECURITE

Absence de schémas



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ API ELEC

Absence de schémas

16
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ TGBT 1.1 A

Absence de schémas

17
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ TGBT 1.1 B (SECURITE TGS)

18

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Nous indiquer le pouvoir de coupure au niveau de cette armoire électrique

Absence de schémas

19
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Laverie PRFA18

➤ COFFRET LAVERIE PRFA18

Absence de schémas

20
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ Prise de courant - PRFA18

Absence de capot sur la prise

21
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Décontamination Déboîtage PRFA15 et PRFA14 - PRFA13

➤ COFFRET

- Non identifiée

22
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Circulations sous-sol

➤ A2 SS (AD-F-1S)

Absence de schémas

23
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

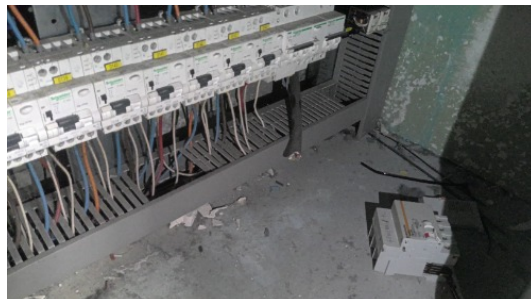
Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

En bas à droite et à gauche sur dominos

24
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) avec connexions accessibles non IP2x (dominos, connecteurs type borne automatique, etc...)
(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté à l'environnement (mini IP2x)



Certains départs non identifiés (en bas à gauche et à droite vers le centre)

nouvelle
25
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Fluides médicaux -

➤ ARMOIRE

nouvelle
26
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

➤ BAT A1 CENTRALE D'AIR

Absence de schémas

nouvelle
27
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide sanitaire et local technique BALNEOTHERAPIE

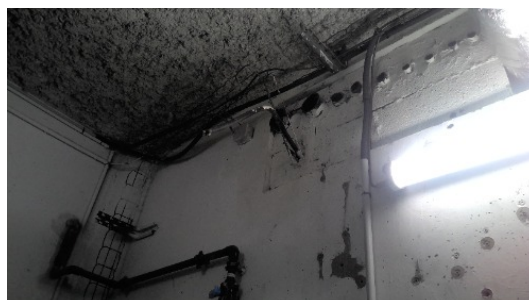
➤ Observation(s) local

Plusieurs câbles (4) dans le local technique BALNEOTHERAPIE

nouvelle
28
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) avec connexions accessibles non IP2x (dominos, connecteurs type borne automatique, etc...)
(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté à l'environnement (mini IP2x)



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur

➤ TGBT ONDULE

Certains départs absents et les plans actuels ne représentent pas l'armoire

nouvelle
29
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

➤ ARMOIRE SERVICE GENERAUX

Absence de schémas

nouvelle
30
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ Extracteur - PREAR1

nouvelle
31
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Machinerie Ascenseur (PRAAR4)

➤ MACHINERIE ASCENSEUR

Sur plusieurs départs

nouvelle
32
observation

R. 4215-06
NF C15-100 : 526

Le raccordement sur la connexion dépasse les 2 conducteurs par serrages et de même section et de même nature
(P) Installer un collecteur pour leurs raccordements



33
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local de mise en température et CDP (PREA01)

➤ ARMOIRE LOCAL DE MISE EN TEMPERATURE

34
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

➤ Prise(s) de courant

Absence de capot sur la prise

35
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - HALL GENERAL - Hall

➤ Observation(s) local

Au niveau des prises derrière l'accueil

36
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Entrée de câble défectueuse
(P) A refaire au niveau de l'entrée dans l'appareil

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - ZONE R - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ Prise de courant

Prises dans le bureau sécurité incendie PRE0R0

37
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Ensemble des sanitaires et douches

➤ **Appareil(s) d'éclairage - PRF047**

Sanitaires personnel

38
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel inadapté aux influences externes
(P) A remplacer par modèle adapté aux influences externes



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Circulations

➤ **AD F.0**

Absence de schémas

39
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations

➤ **AZ-G0-3**

Absence de schémas

40
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

Deux départs non identifiés (quatrième porte, rangée 1 et sixième porte, rangée 1)

nouvelle
41
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.

➤ AZ-G0-2

Absence de schémas

nouvelle
42
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ AZ-G0-1

Absence de schémas

nouvelle
43
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ COFFRET SALLE 4

(Laisse pour mémoire) - COFFRET SALLE 4

44

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du Contrôleur Permanent d'Isolement
(P) A remettre en état

➤ COFFRET SALLE 3

(Laisse pour mémoire) - COFFRET SALLE 3

45

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du Contrôleur Permanent d'Isolement
(P) A remettre en état

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc

➤ A3 D.0

Absence de schémas

nouvelle
46
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ AZ-BLOP et AE RAD.M

Absence de schémas

nouvelle
47
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ COFFRET SALLE 9

(Laisse pour mémoire)

48

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du Contrôleur Permanent d'Isolement lors de l'essai à la bête à décade
(P) A remettre en état

➤ **COFFRET SALLE 1**

(Laissé pour mémoire)

49

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fonctionnement défectueux du report de défaut d'isolement du CPI
(P) A remettre en état

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Salle de Réveil PRA015

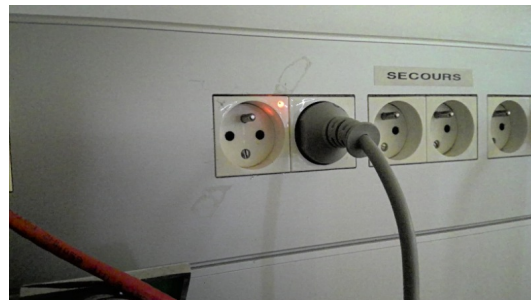
➤ **Prise de courant - PRA015**

Prise au fond à droite avec voyant marquée d'une croix

50

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) A relier au circuit de protection par un conducteur de coloration vert-jaune et de section égale à la section des conducteurs actifs de l'alimentation


HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations

➤ **CC-B0.5**

51

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ **Appareil(s) d'éclairage - PRC038**

Office technique - Appareil(s) d'éclairage

52
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



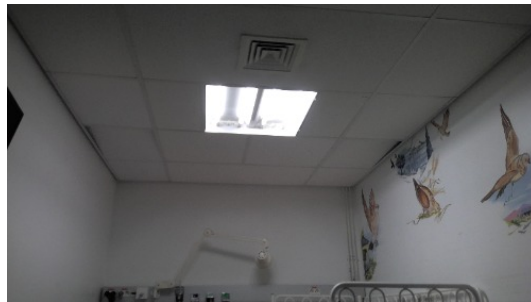
➤ Appareil(s) d'éclairage - PRC022

Chambre 12 - Appareil(s) d'éclairage

53
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



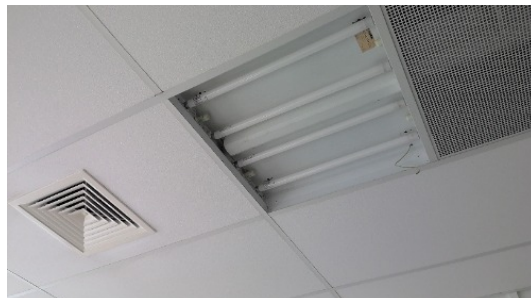
➤ Appareil(s) d'éclairage - PRC014

Chambre 6 - Appareil(s) d'éclairage

54
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Accueil

➤ CC-C0.1



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord

➤ **ARM ELEC A2 C.O**


R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud

➤ **ARM ELEC A3 G.O**

Absence de schémas



R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA019

➤ **Appareil éclairage - PRA019**

Anciens vestiaires



R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer

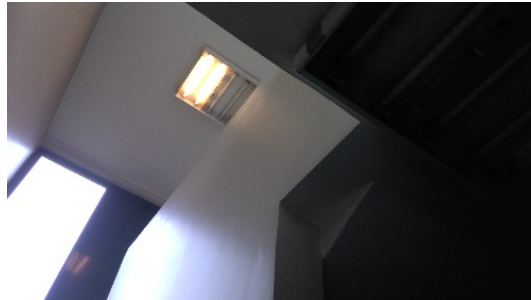

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - CAGE D'ESCALIER RDC-1ER

➤ **Appareil éclairage - PRH0E9**

nouvelle
observation
59

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I: - Circulation

➤ ARMOIRE

Absence de schémas

nouvelle
observation
60

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ C-C0

Absence de schémas

nouvelle
observation
61

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA129

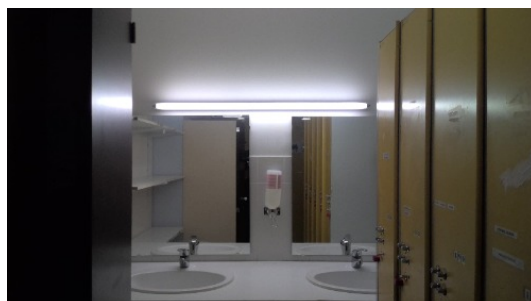
➤ Appareil éclairage - PRA129

Vestiaires

nouvelle
observation
62

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Hall Machine à Café

➤ Appareil(s) d'éclairage - PRA1C8

Hall machine à café

63
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) absente
(P) A remettre en place



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Est

➤ A3 D.1 (AD D1)

Départs D80, D63, D64, D79

64
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Est

➤ A3 G.1 (ADG1)

Absence de schémas

65
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires Dames PRA108

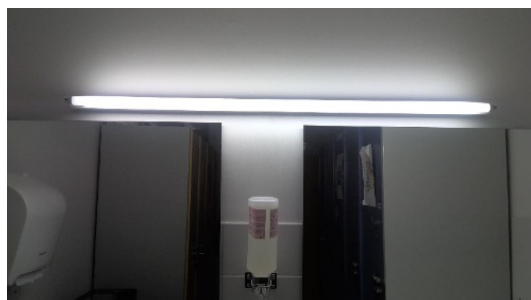
➤ Appareil éclairage - PRA108

Vestiaires dame

66
nouvelle
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT B: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

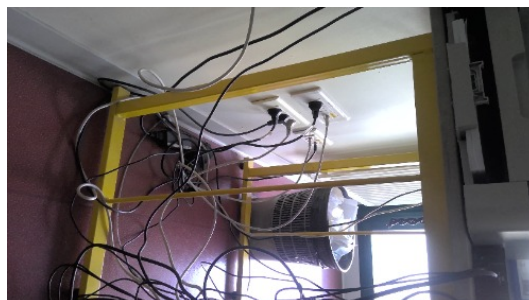
➤ Prise de courant - PRB110

Box 6, groupe de nouvelles prises non à la terre - Prise de courant

67
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) A relier au circuit de protection par un conducteur de coloration vert-jaune et de section égale à la section des conducteurs actifs de l'alimentation



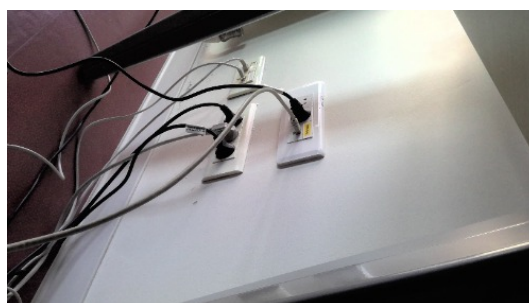
➤ Prise de courant - PRB110

Box 7, groupe de nouvelles prises non à la terre - Prise de courant

68
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) A relier au circuit de protection par un conducteur de coloration vert-jaune et de section égale à la section des conducteurs actifs de l'alimentation



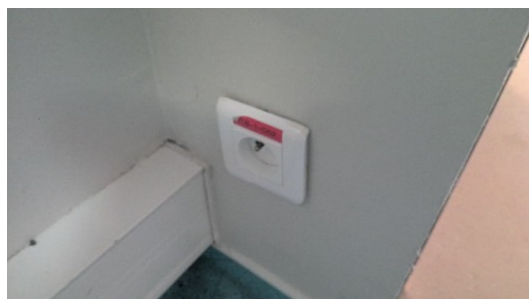
➤ Prise de courant - PRB132

Prélèvements 2, prise en rentrant à droite - Prise de courant

69
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante
(P) A refixer durablement



➤ Prise(s) de courant

Auxologie 2, prise sur la gauche - Prise(s) de courant

70
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante
(P) A refixer durablement



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Informatique PRE1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE

Absence de schémas

71
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

• DIVERS 16A

Plusieurs départs identifiés "en attente" mais non disjonctés et câblés

72
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Circulation

➤ Appareil éclairage - PRE1C3

Circulation

73
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



➤ Appareil éclairage - PRE1C3

Circulation

74
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT F: - Local Informatique PRF1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE

Absence de schémas

75
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

• DIVERS 16A

Plusieurs départs identifiés "en attente" mais câblés et non disjonctés. Un autre départ non identifié

76
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G:

➤ Observation(s) local

Plusieurs prises anfonnées dans les chambres 14 (PRG103), 12 (PRG104), 11 (PRG105) et 8 (PRG152), 3 (PRG132)

77
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE

Absence de schémas - ARMOIRE INFORMATIQUE

78
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

• DIVERS 16A

Plusieurs départs identifiés "en attente" mais non disjonctés et câblés - DIVERS 16A

79
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



➤ CC G1.2

Deux nouveaux départs Schneider C16A absents et un départ non identifié - CC G1.2

80
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour



➤ Appareil(s) d'éclairage

Echographie 2 PRG161, cache de l'éclairage à remettre - Appareil(s) d'éclairage

81
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ CC D1.1

Départ C16A legrand non identifié et absent du schéma - CC D1.1

82
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Local informatique

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE

Absence de schémas

83
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

• DIVERS 16A

Plusieurs départs identifiés "en attente" mais non disjonctés et câblés

84
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

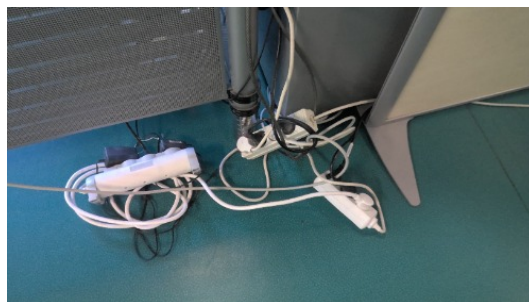
➤ Observation(s) local

Accueil IRM - Accueil IRM

85
nouvelle observation

R. 4215-06
NF C15-100 : 555

Présence de socles multiprises en série
(P) Un nombre approprié de socles de prises de courant doit être installé afin de répondre aux besoins des utilisateurs en toute sécurité, et de limiter l'emploi de socles multiprises.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Scanner PRC113

➤ ARMOIRE SCANNER

Arrêt d'urgence armoire électrique scanner non identifié

86
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage

(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



➤ Prise de courant - PRC113

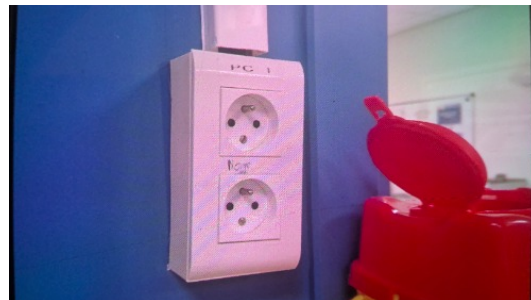
Scanner, groupe prises à fixer

87
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante

(P) A refixer durablement



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Informatique PRC1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE

Absence de schémas pour les deux tableaux

88
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique

(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

• DIVERS 16A

89
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incorrecte de l'appareillage
(P) Repérer la destination desservie et apposer un étiquetage sûr et durable.



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale

➤ ARMOIRE ELEC A1 B.2

Plusieurs câbles au sol

90
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) avec connexions accessibles non IP2x (dominos, connecteurs type borne automatique, etc...)
(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté à l'environnement (mini IP2x)



➤ ARMOIRE ELEC A3 D.2

Plusieurs départs absents

91
nouvelle
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud-ouest

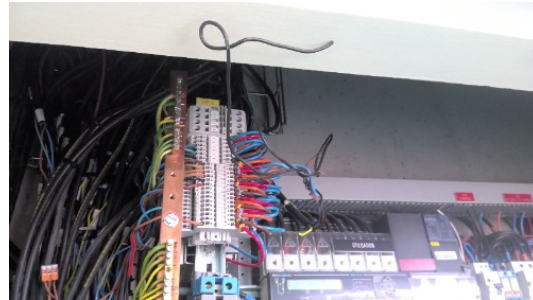
➤ ARMOIRE A2 F.2

Gaine

92

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) inutilisé(s), extrémité(s) nue(s) hors tension
(P) A supprimer d'urgence



Plusieurs départs absents

93

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès LT2 PRA2E6 & PRA2E7

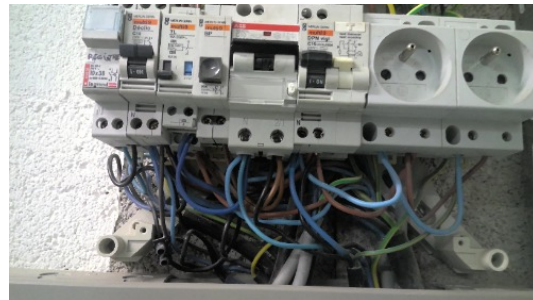
➤ MACHINERIE

Sur plusieurs départs

94

R. 4215-06
NF C15-100 : 526

Le raccordement sur la connexion dépasse les 2 conducteurs par serrages et de même section et de même nature
(P) Installer un collecteur pour leurs raccordements



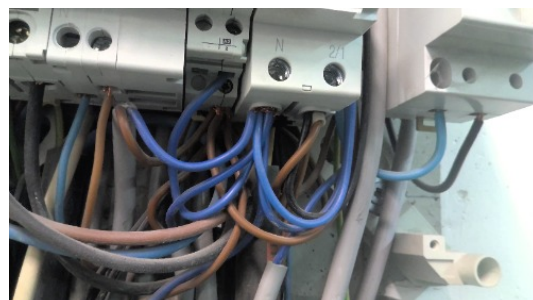
➤ MACHINERIE

Sur plusieurs départs

95

R. 4215-06
NF C15-100 : 526

Le raccordement sur la connexion dépasse les 2 conducteurs par serrages et de même section et de même nature
(P) Installer un collecteur pour leurs raccordements



➤ ARMOIRE LT2 A

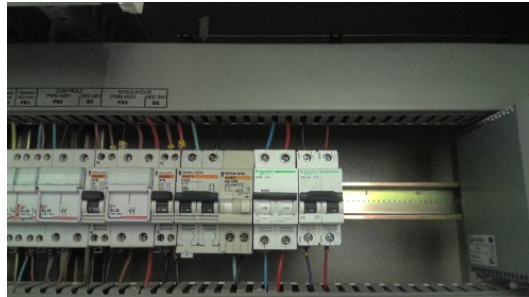
• Non identifié - 2x10 A

A ajouter sur le schéma également

96

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



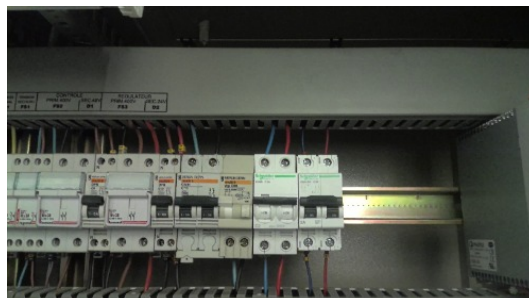
• Non identifiée

A ajouter sur le schéma également

97

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



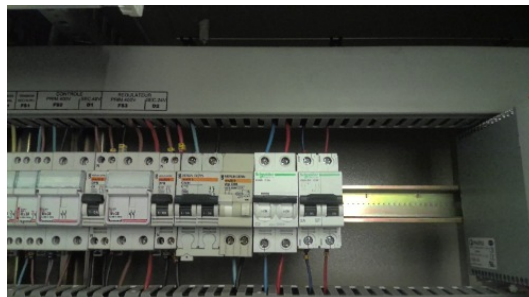
• Non identifiée (DC)

A ajouter sur le schéma également

98

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



➤ ARMOIRE LT2B

99

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Traces d'oxydation constatées
(P) A nettoyer, et supprimer le risque lié à l'oxydation



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Palier

➤ Appareil(s) d'éclairage

nouvelle
100
observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) cassée
(P) A remplacer



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès Lt Sas Ascenseur A8 - A9

➤ Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité - URA

Tous les blocs > LED SATI orange

101

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord-Ouest Hospitalisation Chirurgicale

➤ ARMOIRE ELEC A2-C2

Plusieurs départs absents

nouvelle
102
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA207

➤ Appareil(s) d'éclairage

103

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) absente
(P) A remettre en place



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - LT1

➤ LT1 B

- Non identifiée

104

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau

- Non identifiée (DC)

105

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT B: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ Prise de courant - PRB248, PRB246, PRB244, PRB218, PRB216, PRB206

Chambres B219, B220, B218, B208, B207, B203SC

106
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante
(P) A refixer durablement



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Circulations Hospitalisation Chirurgicale

➤ Observation(s) local

Sur plusieurs armoires électriques (CC.C2.2.3, CC.C2.7, CC.C2.8, CC.C2.6, CC.C2.5)

nouvelle
107
observation

R. 4215-12
NF C15-100 : 422

Présences de poussières susceptibles de générer un risque d'incendie
(P) Nettoyer l'armoire dans les plus brefs délais et assurer une planification régulière de son nettoyage

➤ CC . C2.4

nouvelle
108
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 1 à 10

➤ Prise(s) de courant

Dans plusieurs chambres, prises sur éclairages têtes de lit

109

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 11 à 21

➤ Prise(s) de courant

Dans plusieurs chambres au niveau de l'éclairage de tête de lit, plusieurs prises à fixer

110

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Cadre Infirmier PRC250

➤ Prise(s) de courant - PRC250

Cadre infirmier, bloc 3 prises

111

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent

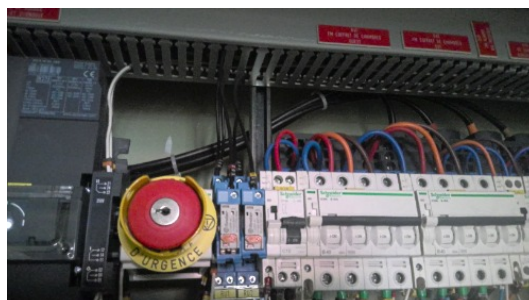
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Circulations

➤ Armoire A1 E.2

112

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Absence d'identification du circuit
(P) A remettre à niveau



Plusieurs câbles, au sol et à droite

113
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble(s) avec connexions accessibles non IP2x (dominos, connecteurs type borne automatique, etc...)

(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté à l'environnement (mini IP2x)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ Prise de courant - PRE225, PRE216

Chambre 001, 020 - prises de courant sur éclairage enfoncés

114
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état

(P) Le réparer ou le remplacer

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ Appareil(s) d'éclairage - PRF259, PRF245

Chambre 035, 048, absence de cache latéral sur tête de lit - Appareil(s) d'éclairage

115
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Les connexions sont sous tension et accessibles au toucher

(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté ou isolation IP2x mini



➤ Prise de courant - PRF261, PRF247, PRF234

Chambres 036, 049, 044 prises enfoncés sur éclairage lit - Prise de courant

116
nouvelle
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état

(P) Le réparer ou le remplacer

➤ Appareil(s) d'éclairage - PRF243

Chambre 047, absence de cache latéral tête de lit - Appareil(s) d'éclairage

117

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



➤ **Prise(s) de courant - PRF239**

Chambre 045, absence de cache latéral sur tête de lit - Prise(s) de courant

118

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement



➤ **Appareil(s) d'éclairage - PRF267**

Chambre 039, absence de cache latéral sur tête de lit - Appareil(s) d'éclairage

119

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer



➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Réserve PRF251 - Appareil(s) d'éclairage

120

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) absente
(P) A remettre en place

➤ **Prise(s) de courant**

Prise avec croix sous bureau accueil - Prise(s) de courant

121

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 40 PRF269

➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Cache latéral tête de lit

122

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 41 PRF271

➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Cache latéral tête de lit

123

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulation PRG2C1

➤ **TGD2-1**

Absence de schémas

nouvelle
124
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Identification incomplète des circuits de l'armoire électrique
(P) Etablir pour toute installation électrique, les schémas, diagrammes ou tableaux conformes aux normes.

➤ **Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité**

3 blocs > LED orange SATI

125

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulations Chambres 1 à 17

➤ **CC. G 2.6**

Plusieurs départs absents


R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

➤ **Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité**

Bloc 2G 2601 > LED SATI orange

127

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état

Bloc 2G 2605 > LED SATI orange

128

R. 4226-13
Arrêté du 14/12/2011-11

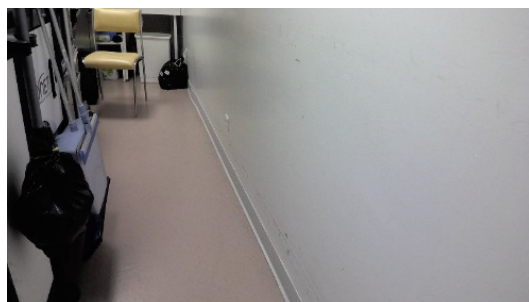
Dysfonctionnement de l'éclairage de sécurité
(P) A remettre en état
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Lave bassin PRG263

➤ **Prise(s) de courant - PRG263**

Lave bassin, 3 prises sur mur de droite

129

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) Vérifier la connexion du conducteur de protection dans l'appareil ou à l'origine du câble

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Bureau PRG264

➤ **Prise(s) de courant - PRG264**

Bureau médical, sur tête de lit

130

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 1 PRG266

➤ **Prise(s) de courant - PRG266**

Chambre 1, sur tête de lit

131

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 2 PRG268

➤ **Prise(s) de courant - PRG268**

Chambre 2, sur tête de lit

132

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 11 PRG252

➤ **Prise(s) de courant - PRG252**

Chambre 11, tête de lit

133

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 3 PRG270

➤ **Prise(s) de courant - PRG270**

Chambre 3, sur tête de lit

134

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 4 PRG272

➤ **Prise(s) de courant - PRG272**

Chambre 4, prise tête de lit


135

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Equipement en mauvais état
(P) Le réparer ou le remplacer
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 5 PRG274

➤ **Prise(s) de courant - PRG274**

Chambre 5, prise sur tête de lit

136

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 9 PRG248

➤ **Appareil(s) d'éclairage - PRG248**

Chambre 9, éclairage tête de lit

137
nouvelle
observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Les connexions sont sous tension et accessibles au toucher
(P) A placer sous boîtier de degré IP adapté ou isolation IP2x mini



➤ Prise(s) de courant - PRG248

Chambre 9, sur tête de lit

138

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 6 PRG276

➤ Prise(s) de courant

Tête de lit

139

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

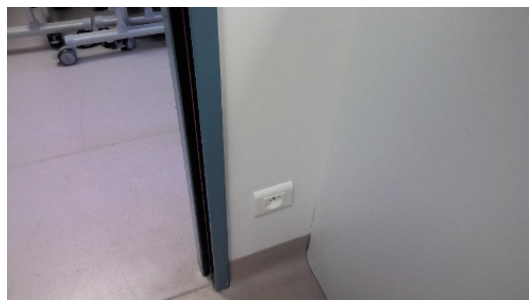
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Décontamination PRG247

➤ Prise(s) de courant - PRG247

140

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 7 PRG278

➤ Prise(s) de courant - PRG278

Chambre 7, tête de lit

141

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Réserve PRG280

➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Couvercle au-dessus de l'éclairage de la tête de lit

142

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Verrine (ou vasque) absente
(P) A remettre en place
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Circulations Secteur protégé

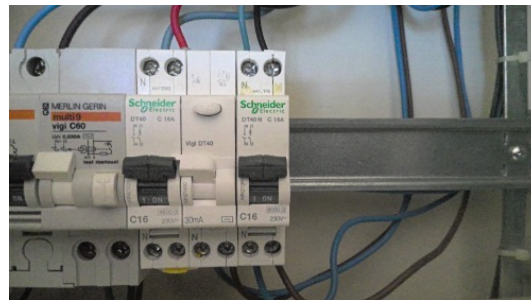
➤ **CC. D2.2**

• **Non identifiée**

Absence d'identification du départ C16 et absent du schéma

nouvelle
143
observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

Présence de schéma(s) électrique(s) avec contenu incomplet ou erroné
(P) A mettre à jour

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Infirmières PRD259

➤ **Prise(s) de courant - PRD259**

Bloc 3 prises sous le bureau à droite

144

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité à la terre inexistante de la masse
(P) S'assurer que le conducteur de protection n'est pas coupé, le cas échéant, remplacer le câble par un modèle équivalent
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des chambres 1 à 10

➤ **Prise(s) de courant**

Tête lit

145

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

➤ **Prise(s) de courant**

Tête de lit - Prise(s) de courant

146

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Infirmière coordination PRD270

➤ Prise de courant - PRD270

Bureau infirmière coordination

nouvelle
147
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante
(P) A refixer durablement



HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Chambre 15 PRD238

➤ Prise de courant - PRD238

Chambre 15 sur éclairage tête de lit

nouvelle
148
observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Fixation non satisfaisante
(P) A refixer durablement

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Chambre 19 PRD246

➤ Prise(s) de courant - PRD246

Chambre 19, sut tête de lit

149

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse
(P) A refixer durablement

x

Numéro d'observation récurrente

nouvelle
x
observation

Nouvelle observation

(P) : Préconisation

Sommaire

1. Renseignements généraux de l'établissement	40
1.1 Renseignements principaux	40
1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification	41
Documents nécessaires à la vérification	41
Limite(s) d'intervention	41
1.3 Changements importants depuis la précédente vérification	54
2. Caractéristiques principales des installations	56
2.1 Structure de l'établissement	56
Nombre de bâtiments / affectation	56
3. Examen des prescriptions applicables	57
4. Résultats des mesurages et essais	58
4.1 Appareils de mesure et d'essais utilisés	58
4.2 Résultats	58
Prises de terre	58
Continuités entre tableaux de la distribution	58
Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement	60
Dispositifs différentiels à courant résiduel	61
Examen des circuits terminaux	83
5. Résultats des autres vérifications	88
Liste des observations des circuits sans différentiel	88
Liste des observations des tableaux	88
6. Annexes	92
Liste des plans et schémas des installations	92
Liste des plans et schémas des installations archivés par APAVE	94
Tableau Haute Tension	97
Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages	
Rappels sur les vérifications d'installations électriques	99

1. Renseignements généraux de l'établissement

1.1 Renseignements principaux

Etablissement vérifié :	HOPITAL ENFANTS 330 AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE 31059 TOULOUSE 09 N° Etab : A54136514 N° Mission : C24049962M0047
Installation(s) vérifiée(s) :	PURPAN - HOPITAL DES ENFANTS
Activité principale :	ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES
Vérification :	
• Nature :	Périodique
• Périodicité réglementaire :	Annuelle
• Dates :	Du 17/09/2025 au 23/09/2025
• Durée (jours) :	5
• Date précédente :	19/11/2024
Accompagnement réglementaire :	Total
• Accompagnateur :	M. BIAU/ (technicien)
Vérificateur(s) :	M. SERGI CHEN MIDI PYRENEES
Surveillance des installations :	M. Mr SAURIAC (Responsable)
Registre de contrôle :	a été présenté et signé
Compte-rendu de fin de visite à :	M. Mr SAURIAC (Responsable)

1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification

Documents nécessaires à la vérification

Descriptif Document	Fourni	Incomplet	Non Fourni	Sans Objet
Plan des locaux avec indication des locaux à risques particulier d'influences externes (Incendie et Explosion).		✓		
Schémas unifilaires des installations électriques		✓		
Rapport de vérification initiale : - 2746050/5.1.1.R	✓			
Rapports des vérifications périodiques antérieures	✓			
Déclaration CE de conformité et notices des matériels installés dans les emplacements à risque d'explosion				✓
Liste des installations de sécurité et effectif maximal des locaux ou bâtiments			✓	
Eléments de traçabilité des essais réglementaires			✓	

- **Renseignements complémentaires**

- Impossibilité technique de réaliser une prise de terre significative.

Limite(s) d'intervention

- **Limite(s) d'intervention générale(s)**

Aucune

- **Limite(s) d'intervention particulière(s)**

Ensemble des installations électriques contrôlées

La continuité à la terre du (des) récepteur(s) noté hauteur inaccessible au paragraphe Examen des circuits terminaux n'a pu être vérifiée.

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS:

La continuité à la terre des appareils d'éclairage et récepteurs notés inaccessibles au chapitre 'Examen des circuits terminaux' (soit masses 'inac', soit 'inac h > 2,5m') n'a pu être vérifiée

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

Inspection hors tension des matériels HT non effectuée pour motif de continuité d'exploitation

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

Notre vérification porte sur l'état apparent des appareillages. Ceux inaccessibles et non visibles (en faux plafond, sous carter...) n'ont pas été inspectés.

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Le plan des locaux avec indication des locaux à risques particulier d'influences externes, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ou est incomplet, ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence d'éléments, nous avons proposé un classement des locaux en application du guide UTE C 15 103 à l'exception des locaux présentant un risque d'explosion.

Nous communiquer le plan en cas de désaccord.

Bien que prévu au contrat, les schémas unifilaires des installations électriques accompagnés si nécessaire d'un synoptique montrant l'articulation des différents tableaux ne nous ont pas été transmis ou sont incomplets ou non à jour, ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) Nous communiquer les éléments manquants. A défaut nous sommes à votre dispositions pour leur création ou leur mise à niveau

En l'absence de schémas complets et d'identifications suffisantes des circuits des tableaux ou coffrets, nous n'avons pu réaliser de synoptique correcte de l'installation

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire

Observations concernant un problème de mise à la terre

La mesure d'isolement n'a pas été réalisée sans accès possible aux connexions.

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt Ventilation PRAAR8

➤ VENTILATION LT4G

Plusieurs départs

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

➤ VENTILATION LT4D

Ensemble des départs humidificateurs

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt concentrés Dialyse

➤ COFFRET

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local transformateur 1.2

➤ **RESEAU INTERNE HTA PURPAN**

➤ **TERRE BATIMENT**

Pour des raisons d'exploitation, la mesure de la prise de terre n'a pas été réalisée

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ **CELLULE HAUTE TENSION**

A votre demande pour des raisons d'exploitation, l'examen hors tension des cellules HT n'a pas été effectué

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local TGBT 1.2

➤ **HOPITAL D'ENFANT 1.2**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ **BATTERIES**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

➤ **NON IDENTIFIE**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local ventilation

➤ **COFFRET ONDULEUR**

Installation hors service (Non vérifiée)

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Sas d'accès et ensemble des locaux (PRGA01)

➤ **ARMOIRE METALPROGETTI 23-0187-3**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ **ARMOIRE METALPROGETTI 23-0187-1**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)
(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Entrée Matériel Décontamination PRHA00

➤ **TD DECONTAMINATION**

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0

➤ **CELLULES**

A votre demande pour des raisons d'exploitation, l'examen hors tension des cellules HT n'a pas été effectué

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

➤ **TGBT 1.1 A**

➤ **DESENFUMAGE**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

➤ **BATTERIES**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

➤ **TGBT 1.1 B (SECURITE TGS)**

Plusieurs départs consignés

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide Sanitaire B

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Fluides médicaux -

➤ **ARMOIRE**

➤ **DIVERS 32A**

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste détente d'eau

➤ COFFRET Q2.16F

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide sanitaire et local technique BALNEOTHERAPIE

➤ COFFRET SOM G1

Equipement hors service (Non contrôlé)

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur

➤ TGBT ONDULE

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

Nouveaux départs AD BLOCS et AD RADIO

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vestiaires PREA02

Réaménagement de locaux

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - ZONE R - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ AD E0-1

En hauteur

Local, installation, ou équipement inaccessible au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

➤ Convecteur

Clim dans le bureau PRE006

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Poste Informatique PRF031

➤ COFFRET GTC

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

➤ COFFRET EXTENSION AZ-F0-2

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Locaux fermés / occupés

Chambres 005, 006, 007, 008, 009, 010, 011, 012, 015, 001, 002, 003, 004

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Ensemble des chambres et locaux assimilés (PRG et PRH)

➤ Prise de courant

Prise bureau médical

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Locaux fermés / occupés

Chambres, 007, 006, 004, 003, 002, 001, 19, 20, 21, 18, 22, local PRH012, 17, 16, 15, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 14, 12, 11 et 10

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

Non accessible

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc

➤ ARMOIRE

Entrée bloc entre porte automatique et coupe feu, face armoire élec A3 D.0

Local, installation, ou équipement inaccessible au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Locaux occupés / fermés

Chambres 9, 10, 11, 12, 14, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ ARMOIRE ACCUEIL

ARMOIRE ACCUEIL

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Locaux occupés / fermés

Chambres 8, 4 et 1

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord

➤ AD DO

Local non accessible

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

➤ **COFFRET SALLE 10**

Local non accessible

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I:

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I: - Locaux occupés / fermés

Box consultation 1 et IOA 1

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT B: - Toilettes PRB127 et PRB123

➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT B: - Locaux fermés / occupés

Box 15 et 16 (PRB105,106)

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ **TD SALLE LOISIRS**

TD SALLE LOISIRS

Matériel non présenté

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Locaux occupés / fermés

Infirmière de coordination, soins externes, box 3, box 4

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT F: - Circulations EEG

➤ **Prise(s) de courant**

Une prise de courant non alimentée dans l'accueil PRF1B1, côté gauche au dessus du bureau (non vérifié)
(P)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Locaux fermés / occupés

Chambre 5, Echographie 1 (PRG162), local PRG166, sanitaires PRG163, Consultation mutualisée 2 (PRG131)

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des sanitaires et douches

➤ **Appareil(s) d'éclairage**

Appareil(s) d'éclairage

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Locaux fermés / occupés

Bureau cadre de santé PRD107, PRD135, Dr DELORT PRD141, Dr KERN PRD142, Internes PRD143

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Poste 2 PRC123

➤ **POSTE 2**

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - DPX PRC131

➤ **ARMOIRE**

Matériel non en service

(P) Avant une éventuelle remise en usage, vous assurer de son état de conformité, le cas échéant en sollicitant une vérification par APAVE

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Scanner PRC113

➤ ARMOIRE SCANNER

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Locaux fermés / occupés

PRC115 IRM

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Local technique IRM

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

➤ ARMOIRE ELECTRIQUE EXTRACTION

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

➤ ARMOIRE ELECTRIQUE SIGNA

Problème d'onduleur lors de notre passage, armoire non démontée

Armoire (coffret) non inspecté (ouverture de la porte d'accès asservi à la mise hors tension)

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale

➤ AD E2

Matériel non présenté

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Secteur Protégé PRA219

➤ AD - D2

Matériel non présenté

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT B: - Locaux fermés / occupés

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 1 à 10

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Hormis la chambre 7

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 11 à 21

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

Hormis la 17 et 20

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Locaux occupés / fermés

Chambres : 003, 007, 008, 010, 019, 017, 015, 011 et bureau cadre de santé

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 40 PRF269

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 41 PRF271

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Locaux fermés / occupés

Classe 3, classe 2, bureau A.P.A.D.H.E, bureau directrice, salle de réunion 2 et 1, chambres 040 et 041

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 6 PRG276

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre de garde PRG243

Local occupé au moment de notre passage (non vérifié)

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des chambres 1 à 10

Locaux ou installations inaccessibles pour risque particulier lié à l'environnement (amiante, biologique, chimique, intoxication CO, etc...), sans moyen d'accès sécurisé nous n'avons pu procéder à la totalité des investigations.

(P) Nous sommes à votre disposition pour une mission supplémentaire comprenant les compléments de vérification.

Les limites d'intervention (accès et/ou mise hors tension et/ou documents non fournis) conduisent à maintenir les non-conformités millésimées antérieurement à la date de visite

(P) Nous sommes à votre disposition pour définir les modalités contractuelles de ces compléments de vérifications; à cet effet, nous vous proposons de prendre contact avec votre Agence APAVE (Cf. coordonnée en page de couverture)

HOPITAL DES ENFANTS: - EXTERIEUR:

Local fermé à clé au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

La tenue aux UV des câbles CR1 exposés à la lumière solaire, n'a pu être démontrée

(P) Vous faire confirmer cette caractéristique; dans le doute, le placer sous capotage métallique (la pose sous fourreau plastique doit impérativement être validé par votre fournisseur).

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 3 (TOITURE) : - Toiture terrasse B

Absence de mise à disposition d'accès sécurisé

Local, installation, ou équipement inaccessible au moment de notre passage, installations non vérifiées

(P) Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire.

1.3 Changements importants depuis la précédente vérification

Il nous a été déclaré l'absence de modifications de structure, d'extension d'installation ou d'affectation des locaux.

2. Caractéristiques principales des installations

2.1 Structure de l'établissement

Nombre de bâtiments / affectation

1. HOPITAL DES ENFANTS

Pour les autres caractéristiques se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

3. Examen des prescriptions applicables

Se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

4. Résultats des mesurages et essais

4.1 Appareils de mesure et d'essais utilisés

Continuité/isolément, masses et circuits	Essais des DDR	Tests des CPI	Mesures des prises de terre	Continuité de précision (si requis)
MEGGER MFT 1835	MEGGER MFT 1835		MEGGER MFT 1835	

4.2 Résultats

Prises de terre

Localisation	Désignation	Conditions de mesure / Barrette	Valeur (Ω)
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local transformateur 1.2	TERRE BATIMENT	Ensemble interconnecté	9999

Continuités entre tableaux de la distribution

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur ($m\Omega$)
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local TGBT 1.2	HOPITAL D'ENFANT 1.2	MASSES BATIMENT	560
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local Autocommutateur PRAAR6	LOCAL INFORMATIQUE NIVEAU -1	MASSES BATIMENT	510
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Circulations sous-sol	A2 SS (AD-F-1S)	MASSES BATIMENT	570
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur	TGBT ONDULE	MASSES BATIMENT	640
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - HALL GENERAL - Hall	ARM ELEC A1 E.O	MASSES BATIMENT	700
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - HALL GENERAL - Hall	ARM ELEC A1 B.0	MASSES BATIMENT	690
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Poste Informatique PRF031	AZ-F0-2	MASSES BATIMENT	770
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Circulations	AD F.0	MASSES BATIMENT	600
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Circulations	AZ-F0-1	MASSES BATIMENT	770
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations	AZ-G0-3	MASSES BATIMENT	570
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations	AZ-G0-2	MASSES BATIMENT	640

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur (mΩ)
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations	AZ-G0-1	MASSES BATIMENT	710
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	COFFRET SALLE 4	MASSES BATIMENT	690
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	COFFRET SALLE 3	MASSES BATIMENT	590
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	COFFRET SALLE 2	MASSES BATIMENT	600
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 9	MASSES BATIMENT	520
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 6	MASSES BATIMENT	530
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 5	MASSES BATIMENT	660
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 7	MASSES BATIMENT	700
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 8	MASSES BATIMENT	720
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	COFFRET SALLE 1	MASSES BATIMENT	540
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations	CC-B0.5	MASSES BATIMENT	550
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations	CC-B0.4	MASSES BATIMENT	790
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations	CC-B0.1	MASSES BATIMENT	640
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations	CC-B0.2	MASSES BATIMENT	700
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations	CC-B0.3	MASSES BATIMENT	520
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Accueil	CC-C0.1	MASSES BATIMENT	690
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord	AD DO	MASSES BATIMENT	750
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord	ARM ELEC A2 C.O	MASSES BATIMENT	890
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord	COFFRET SALLE 10	MASSES BATIMENT	580

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur (mΩ)
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud	ARM ELEC A3 G.O	MASSES BATIMENT	670
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud	ARM ELEC A2 F.O	MASSES BATIMENT	630
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I: - Circulation	C-C0	TERRE BATIMENT	inférieur à 2000
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Ouest	A2 F.1 (ADF1)	MASSES BATIMENT	650
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Ouest	A2 C.1 (AD C1)	MASSES BATIMENT	690
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Est	A3 D.1 (AD D1)	MASSES BATIMENT	610
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Est	A3 G.1 (ADG1)	MASSES BATIMENT	730
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés	TD SALLE LOISIRS	MASSES BATIMENT	600
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés	CC G1.2	MASSES BATIMENT	680
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Poste 2 PRC123	POSTE 2	MASSES BATIMENT	600
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Poste 3 PRC127	POSTE 3	MASSES BATIMENT	760
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale	ARMOIRE ELEC A1 B.2	MASSES BATIMENT	560
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale	ARMOIRE ELEC A3 D.2	MASSES BATIMENT	610
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale	AD E2	MASSES BATIMENT	500
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud-ouest	ARMOIRE A2 F.2	MASSES BATIMENT	660

Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement

Localisation	Source	Contrôleur permanent d'isolement (CPI)			
		Marque Type	Réglage (kΩ)	Essai (kΩ)	Report
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0	RESEAU ONDULE				
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur	RESEAU ONDULE				
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	TRANSFORMAT EUR BLOC 2	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 3
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	TRANSFORMAT EUR BLOC 3	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 3
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés	TRANSFORMAT EUR BLOC 4	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 2
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 1	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 1
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 5	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 5
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 6	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 6
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 7	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 7
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 8	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 8
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc	TRANSFORMAT EUR BLOC 9	MERLIN GERIN EM9T	150	1000	SALLE 9

Dispositifs différentiels à courant résiduel

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt Ventilation PRAAR8							
➤ COFFRET LOCAL							
2	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ VENTILATION LT4G							
2	Humidificateur	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C19 5-3-5/9	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Humidificateur C19 5-3-10/44	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C23	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C35	DDR	30		NE		
1	PC + ECL Armoire	DDR	30		NE		
➤ VENTILATION LT4D							
1	Humidificateur C25	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C31	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C21	DDR	30		NE		
1	Humidificateur C29	DDR	30		NE		
1	PC + ECL Armoire	DDR	30	Inst	NE		
2	Humidificateur C27 C28	DDR	30		NE		
2	Humidificateur C27 C28	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt concentrés Dialyse							
➤ COFFRET DIALYSE							
1	PC - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local TGBT 1.2							
➤ API ELEC							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ HOPITAL D'ENFANT 1.2							
2	DIVERS 32A	DDR	300	Inst	NE		
1	RESERVE	DDR	300	Inst	NE		
2	DIVERS 16A	DDR	300	Inst	NE		
2	EXTRACTEUR	DDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Prise	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - LT6							
➤ ARMOIRE							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Sas d'accès et ensemble des locaux (PRGA01)							
➤ ADF/G-1S							
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
6	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Entrée Matériel Décontamination PRHA00							
➤ TD DECONTAMINATION							
4	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt sous-station hydraulique PRAAR7							
➤ SERVICE GENERAUX							
4	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE SOUS-STATION							
1	DN1	DDR	30	Inst	NE		
➤ Production ECS n° 97120							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local Autocommutateur PRAAR6							
➤ LOCAL INFORMATIQUE NIVEAU -1							
1	Alimentation interface - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
7	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
➤ LOCAL AUTOCOMMUTATEUR NIVEAU -1							
4	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Petite Lingerie PRFA29							
➤ COFFRET MACHINE A LAVER							
6	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0							
➤ API ELEC							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Laverie PRFA18							
➤ COFFRET LAVERIE PRFA18							
1	Général - 4x40 A	IDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Circulations sous-sol							
➤ A2 SS (AD-F-1S)							
1	D7	DDR	300	Inst	NE		
6	DIVERS 32A	DDR	300	Inst	NE		
6	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D35	DDR	300	Inst	NE		
1	ALIM TD CONVERTISSEURS	DDR	30	Inst	NE		
2	Non identifiée	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 16A	DDR	300	Inst	NE		
7	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	D78	DDR	30	Inst	NE		
37	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D112	DDR	300	Inst	NE		
1	D124	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	ECL	DDR	300	Inst	NE		
1	Non identifiée	DDR	30	Inst	NE		
1	D145	DDR	30	Inst	NE		
1	D148	DDR	30	Inst	NE		
1	PC MACHINE	DDR	30	Inst	NE		
1	D132	DDR	300	Inst	NE		
13	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Fluides médicaux -							
➤ ARMOIRE							
1	D4	DDR	30	Inst	NE		
4	DIVERS 32A	DDR	30	Inst	NE		
➤ BAT A1 CENTRALE D'AIR							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	ALIM PRO COM	DDR	300	Inst	NE		
➤ SERVICES GENERAUX							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste détente d'eau							
➤ SERVICES GENERAUX							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide sanitaire et local technique BALNEOTHERAPIE							
➤ COFFRET EIFFAGE							
1	1Q2	DDR	30	Inst	NE		
➤ COFFRET							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur							
➤ TGBT ONDULE							
2	Divers 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
2	Divers 10A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE SERVICE GENERAUX							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Machinerie Ascenseur (PRAAR4)							
➤ MACHINERIE ASCENSEUR							
2	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local de mise en température et CDP (PREA01)							
➤ ARMOIRE LOCAL DE MISE EN TEMPERATURE							
1	Mx	DDR	300	Inst	NE		
3	CHARIOT	DDR	300	Inst	NE		
14	CHARIOT	DDR	300	Inst	NE		
1	ECL	DDR	300	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	EXTRACTEUR	DDR	30	Inst	NE		
1	VOYANT	DDR	300	Inst	NE		
1	VENTILO CONVECTEUR	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vestiaires PREA02							
➤ TD VESTIAIRES FEMMES							
2	DIVERS 25A	DDR	30	Inst	NE		
1	GENERAL PC	DDR	30	Inst	NE		
1	GENERAL FM	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - HALL GENERAL - Hall							
➤ ARM ELEC A1 E.O							
1	D5	DDR	30	Inst	NE		
29	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D77	DDR	30	Inst	NE		
4	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
1	D21	DDR	30	Inst	NE		
38	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D20	DDR	30		NE		
1	D54	DDR	30	Inst	NE		
1	D56	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARM ELEC A1 B.0							
8	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
4	DIVERS CONSIGNES	DDR	30	Inst	NE		
1	D8	DDR	30	Inst	NE		
16	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D65	DDR	300	Inst	NE		
2	DIVERS CONSIGNES	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
1	D72	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - ZONE R - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés							
➤ AD E0-1							
11	Divers 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Poste Informatique PRF031							
➤ COFFRET GTC							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 6A	DDR	30	Inst	NE		
➤ COFFRET EXTENSION AZ-F0-2							
10	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	2BS ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	170S	DDR	30	Inst	NE		
1	172S	DDR	30	Inst	NE		
➤ AZ-F0-2							
17 9	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
5	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Circulations							
➤ AD F.0							
28	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	CONSIGNE	DDR	30	Inst	NE		
39	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
4	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
5	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	D83	DDR	300	Inst	NE		
➤ AZ-F0-1							
13 3	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations							
➤ AZ-G0-3							
26 6	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	CONSIGNE	DDR	30	Inst	NE		
➤ AZ-G0-2							
61	Départs - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ AZ-G0-1							
63	Départs - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I Δ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés							
➤ COFFRET SALLE 4							
2	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours 24 V - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	PC radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
11	11 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 3							
1	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	16 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 2							
1	10 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
1	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Décontamination PRD021							
➤ COFFRET LAVEUR & SECHEUR							
1	Général - 4x63 A	IDR	30		NE		
1	PC Hotte	DDR	30		NE		
1	Extraction laverie	DDR	30		NE		
3	Laveur 1 / 2 / 3	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc							
➤ A3 D.0							
9	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
3	CONSIGNE	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
20	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D48	DDR	30	Inst	NE		
➤ COFFRET SALLE 9							
1	DO1	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 6							
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	8 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 5							
1	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
1	14 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 7							
1	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
1	11 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 8							
1	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	Radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
1	8 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET SALLE 1							
1	2 éclairages - DPN - 2x10 A	DDR	300		NE		
1	Secours 24 V - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
1	Chargeur batterie - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
13	PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations							
➤ CC-B0.5							
8	8 départs PC (secours) - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage sanitaires normal - 2x10A	DDR	30	Inst	NE		
2	2 départs PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC-B0.4							
1	Eclairage sanitaires - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	2 PC (secours) - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC-B0.1							
1	Eclairage sanitaires - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
3	3 départs PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC-B0.2							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
3	3 PC (secours) - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC-B0.3							
7	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	EXTRACTEUR	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Accueil							
➤ CC-C0.1							
83	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 20A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord							
➤ AD DO							
2	2 éclairages (normal) - 2x10 A	DDR	300		NE		
1	Général éclairage (normal) - 4x40 A	IDR	300		NE		
1	Eclairage (secours) - 2x10 A	DDR	30		NE		
17	17 PC (normal) - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Horloge - 2x10 A	DDR	300		NE		
1	Coffret machine à laver - 4x63 A	DDR	30		NE		
➤ ARM ELEC A2 C.O							
51	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	CONSIGNE	DDR	30	Inst	NE		
1	D83 SADAP	DDR	300	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D38	DDR	300	Inst	NE		
➤ COFFRET SALLE 10							
2	2 éclairages - DPN - 10 A	DDR	300		NE		
1	Secours 24 V - DPN - 10 A	DDR	30		NE		
1	PC radio - DPN - 32 A	DDR	30		NE		
6	6 PC - DPN - 16 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud							
➤ ARM ELEC A3 G.O							
35	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	CONSIGNE	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
4	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
55	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARM ELEC A2 F.O							
11	GLT PC (18,27-34,119)	DDR	30		NE		
3	ECL (44-46)	DDR	30		NE		
1	ECL (43)	DDR	300		NE		
5	ECL (48,50,52-53)	DDR	30		NE		
19	PC (60-74,80-82,85-86)	DDR	30		NE		
1	FM LAVEUR (83)	DDR	300		NE		
11	PC (85-96)	DDR	30		NE		
7	PC (100,102-107)	DDR	30		NE		
10	PC RESEVE (108-117)	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I: - Circulation							
➤ ARMOIRE							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ C-C0							
20	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
9	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Ouest							
➤ A2 F.1 (ADF1)							
31	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D45	DDR	30	Inst	NE		
1	D46	DDR	300	Inst	NE		
1	D50	DDR	30	Inst	NE		
49	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	COFFRET SADAP	DDR	300	Inst	NE		
1	D87 RESERVE	DDR	300		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Ouest							
➤ A2 C.1 (AD C1)							
21	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
4	CONSIGNES	DDR	30	Inst	NE		
1	IG	DDR	300	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
21	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D56	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
2	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D61	DDR	300	Inst	NE		
9	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D102 SADAP	DDR	300	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Est							
➤ A3 D.1 (AD D1)							
5	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
7	CONSIGNES	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
37	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D80 SADAP	DDR	300	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Est							
➤ A3 G.1 (ADG1)							
21	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
11	CONSIGNES	DDR	30	Inst	NE		
12	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
4	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
1	D36	DDR	30	Inst	NE		
35	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT B: - Sas Consultation							
➤ AD B1							
10	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
5	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D16	DDR	300	Inst	NE		
25	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
➤ AD E1							
37	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
1	D8	DDR	30	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
2	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
3	DIVERS 10A	DDR	300	Inst	NE		
22	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	D34 - FM	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Informatique PRE1R0							
➤ ARMOIRE INFORMATIQUE							
4	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		72
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés							
➤ TD SALLE LOISIRS							
1	Arrêt d'urgence	DDR	300		NE		
1	Sonorisation	DDR	30		NE		
1	PC sonorisation - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	PC salle - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Ecran + PC vidéo - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	PC gradateur - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	PC sonorisation - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	PC caméra - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Gradateur	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT F: - Local Informatique PRF1R0							
➤ ARMOIRE INFORMATIQUE							
7	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		76
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés							
➤ CC G1.1							
10	PC	DDR	30	Inst	NE		
2	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE INFORMATIQUE							
4	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		79
➤ CC G1.2							
12	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés							
➤ CC D1.1							
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
2	PC	DDR	30	Inst	NE		
10	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Local informatique							
➤ ARMOIRE INFORMATIQUE							
4	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		84

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Poste 2 PRC123							
➤ POSTE 2							
1	NS100N	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Poste 3 PRC127							
➤ POSTE 3							
1	NS100N	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Informatique PRC1R0							
➤ TD 2 INFO							
2	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE INFORMATIQUE							
7	DIVERS 16A	DDR	30	Inst	NE		89
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Local technique IRM							
➤ ARMOIRE ELECTRIQUE SIGNA							
1	VERS ONDULEUR	DDR	30	Inst	NE		
1	PC CAGE	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	COFFRET EXTRACTION	DDR	300	Inst	NE		
1	MAGNET	DDR	30	Inst	NE		
2	DIVERS 2A	DDR	300	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale							
➤ ARMOIRE ELEC A1 B.2							
10	UTL	DDR	30	Type HPI	NE		
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
17	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	300	Inst	NE		
2	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
5	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE ELEC A3 D.2							
1	Alarme biomédical	DDR	30	Inst	NE		
33	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Afficheur	DDR	30	Inst	NE		
8	Réserve	DDR	30	Inst	NE		
4	Ecran tactile	DDR	30	Inst	NE		
1	Régulation	DDR	300	Inst	NE		
2	Porte auto	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
4	Moteur plafond	DDR	300	Inst	NE		
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Cordon antigel	DDR	300	Inst	NE		
➤ AD E2							
3	Départ éclairages - 2x10 A	DDR	300		NE		
2	Départ éclairages - 2x10 A	DDR	30		NE		
19	Prise normal - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Radio - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Cordon antigel - 2x16 A	DDR	300		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès Lt PRAZET							
➤ ARMOIRE LT1A							
1	Eau glycolée - 2x10 A	DDR	30		NE		
1	DS2 - 2x10 A	DDR	300		NE		
1	Humidificateur DH51 - 3x63 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET PRISE							
1	PC - 2x16 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud-ouest							
➤ ARMOIRE A2 F.2							
1	Appel malde	DDR	30	Inst	NE		
1	Alim fluides	DDR	30	Inst	NE		
3	PC (SI)	DDR	30	Type HPI	NE		
1	UTL	DDR	30	Type HPI	NE		
8	Réserve	DDR	30	Type HPI	NE		
1	SSI	DDR	30	Type HPI	NE		
3	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
4	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Cordon antigel	DDR	300	Inst	NE		
24	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Clim patio	DDR	30	Inst	NE		
1	Four ludothèque	DDR	30	Inst	NE		
6	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès LT2 PRA2E6 & PRA2E7							
➤ MACHINERIE							
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ MACHINERIE							
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
1	ECL	DDR	30	Inst	NE		
➤ 3 coffrets services généraux							
2	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Antenne satellite	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE LT2 A							
1	DN1 - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Non identifié - 2x10 A	DDR	300	Inst	NE		96
1	DH91 - 3x80 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE LT2C							
1	DN1 - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Humidificateur - DH61 - 3x63 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Humidificateur - DH11 - 3x80 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ ARMOIRE LT2B							
1	DN1	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Espace Bébé							
➤ ARM ELEC A3 G.2							
1	UTL	DDR	30	Type HPI	NE		
1	Appel malade	DDR	30	Type HPI	NE		
1	Afficheur	DDR	30	Type HPI	NE		
7	Réserve	DDR	30	Type HPI	NE		
1	Clim	DDR	30	Inst	NE		
5	Réserve	DDR	30	Inst	NE		
3	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
1	Cordon antigel	DDR	30	Inst	NE		
10	PC	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès Lt Sas Ascenseur A8 - A9							
➤ ARMOIRE LT3B							
1	Humidificateur - DH131 - 3x80 A	DDR	30		NE		
1	DA1 - 2x10 A	DDR	30		NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Humidificateur - DH161 - 3x40 A	DDR	30		NE		
➤ COFFRET PRISES							
1	PC - 2x16 A	DDR	30		NE		
➤ ARMOIRE LT3A							
1	DN1 - 2x10 A	DDR	30		NE		
1	DS2 - 2x10 A	DDR	30		NE		
1	Humidificateur - DH141 - 3x80 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Secteur Protégé PRA219							
➤ AD - D2							
1	Cordon antigel - 2x10 A	DDR	30		NE		
1	PC radio - 2x16 A	DDR	30		NE		
2	Eclairages normal - 2x10 A	DDR	300		NE		
25	PC normal - 2x16 A	DDR	30		NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord-Ouest Hospitalisation Chirurgicale							
➤ ARMOIRE ELEC A2-C2							
1	FM	DDR	30	Inst	NE		
1	UTL	DDR	30	Inst	NE		
8	Réserve	DDR	30	Inst	NE		
11	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	Clim	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
1	Cordon antigel	DDR	300	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - LT1							
➤ LT1 A							
1	Auxiliaires	DDR	30	Inst	NE		
1	DS2	DDR	30	Inst	NE		
1	Humidificateurs	DDR	30	Inst	NE		
➤ LT1 B							
1	DN1	DDR	30	Inst	NE		
1	DS2	DDR	30	Inst	NE		
1	Humidificateur	DDR	30	Inst	NE		
➤ Services généraux							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale & Accueil							
➤ CC B2.8							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
3	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.4							
6	PC secours	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
4	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.3							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.2							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage normal - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.1							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage normal - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x20 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.5							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.6							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC B2.7							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Circulations Hospitalisation Chirurgicale							
➤ CC.C2.8							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
5	PC secours - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30		NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30		NE		
➤ CC . C2.2.3							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	éclairages - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC . C2.7							
3	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC . C2.4							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC . C2.6							
2	Départs - PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC . C2.5							
3	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC . C2.1							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Circulations							
➤ Armoire A1 E.2							
20	PC	DDR	30	Inst	NE		
1	UTL	DDR	30	Inst	NE		
8	Réserve	DDR	30	Inst	NE		
3	Eclairage	DDR	30	Inst	NE		
1	Atrium	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
2	Eclairage	DDR	300	Inst	NE		
1	Cordon antigel	DDR	30	Inst	NE		
3	PC	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.5							
5	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
3	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.6.7							
7	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.8							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30		NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.4							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.2.3							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC E2.1							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Circulations Résidence Hospitalisation							
➤ CC. F2.1							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. F2.4							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. F2.2							
8	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. F2.3							
8	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. F2.5							
4	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulation PRG2C1							
➤ TGD2-1							
89	PC	DDR	30	Inst	NE		
2	Borne chariot repas	DDR	300	Inst	NE		
1	Lave vaisselle	DDR	300	Inst	NE		
1	D165 PC G221	DDR	30	Inst	NE		
1	Lave bassin	DDR	300	Inst	NE		
1	Fluide	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulations Chambres 1 à 17							
➤ CC. G 2.8							
8	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. G 2.7							
8	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. G 2.6							
7	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Alim fluides	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
7	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
➤ CC. G 2.9.10							
10	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
2	éclairages - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
3	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Circulations Secteur protégé							
➤ CC. D2.4							
3	3 PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	2 PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.1							
3	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.3							
2	2 PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.2							
2	2 PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	1 PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Circulations PCFR-D2-3							
➤ CC. D2.7							
3	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.5							
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Stores roulants - 16 A+N	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
3	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.6							
2	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
1	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
➤ CC. D2.8							
6	PC secours - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
1	VR	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage - 2x10 A	DDR	30	Inst	NE		
2	PC normal - 2x16 A	DDR	30	Inst	NE		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 3 (TOITURE) : - Locaux techniques							
➤ ARMOIRE ELECTRIQUE VENTILATION LT1B							
1	DN1	DDR	30	Inst	NE		
1	DH 11	DDR	30	Inst	NE		
➤ CENTRALES D'AIR							
1	DN1	DDR	30	Inst	NE		
1	DHS1	DDR	30	Inst	NE		
➤ SERVICES GENERAUX							
1	PC	DDR	30	Inst	NE		

Significations des abréviations utilisées			
DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	RD : Relais différentiel	I_{Δn} : Intensité différentielle
B : Bon fonctionnement du différentiel < = à 1A ou bon fonctionnement mécanique du différentiel > à 1A	M : Fonctionnement incorrect du différentiel < = à 1A ou fonctionnement incorrect mécanique du différentiel > à 1A	NE : Fonctionnement du différentiel < = à 1A ou fonctionnement mécanique du différentiel > à 1A non essayé	Tempo : Temporisation

Examen des circuits terminaux

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolation (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt sous-station hydraulique PRAAR7										
1	Appareil éclairage - PRAAR7	2								8
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Locaux dans la Banque Matériel Livraison PRFA31										
4	Prise de courant - PRFA31								M NM	12
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Laverie PRFA18										
1	Prise de courant - PRFA18								B	21
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur										
1	Extracteur - PREAR1 (CE)					PI			M NM	31
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local de mise en température et CDP (PREA01)										
1	Prise(s) de courant								B	35
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - ZONE R - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés										
1	Prise de courant (2025)								M NM	37
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Ensemble des sanitaires et douches										
1	Appareil(s) d'éclairage - PRF047	2								38
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Salle de Réveil PRA015										
1	Prise de courant - PRA015								M	50
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres et locaux assimilés										
1	Appareil(s) d'éclairage (2025) - PRC038								B	52
1	Appareil(s) d'éclairage (2025) - PRC022								B	53
1	Appareil(s) d'éclairage (2025) - PRC014								B	54
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA019										
3	Appareil éclairage(2025) - PRA019								B	58

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - CAGE D'ESCALIER RDC-1ER										
2	Appareil éclairage(2025) - PRH0E9								B	59
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA129										
1	Appareil éclairage - PRA129	2								62
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Hall Machine à Café										
8	Appareil(s) d'éclairage (2025) - PRA1C8								B	63
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires Dames PRA108										
1	Appareil éclairage - PRA108	2								66
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT B: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés										
2	Prise de courant (2025) - PRB110								M NM	67
2	Prise de courant (2025) - PRB110								M NM	68
1	Prise de courant (2025) - PRB132								B	69
1	Prise(s) de courant (2025)								B	70
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Circulation										
1	Appareil éclairage(2025) - PRE1C3								B	73
1	Appareil éclairage(2025) - PRE1C3								B	74
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés										
1	Appareil(s) d'éclairage (2025)								B	81
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Scanner PRC113										
2	Prise de courant - PRC113								B	87
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Palier										
22	Appareil(s) d'éclairage (2024)								B	100
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès Lt Sas Ascenseur A8 - A9										
8	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2	URA							101

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Vestiaires PRA207										
2	Appareil(s) d'éclairage (2024)								B	103
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT B: - Ensemble des chambres et locaux assimilés										
9	Prise de courant (2024) - PRB248, PRB246, PRB244, PRB218, PRB216, PRB206								B	106
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 1 à 10										
3	Prise(s) de courant								B	109
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Ensemble des chambres 11 à 21										
16	Prise(s) de courant								B	110
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Cadre Infirmier PRC250										
3	Prise(s) de courant - PRC250								M	111
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Ensemble des chambres et locaux assimilés										
2	Prise de courant (2024) - PRE225, PRE216								B	114
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Ensemble des chambres et locaux assimilés										
1	Appareil(s) d'éclairage - PRF259, PRF245	2								115
3	Prise de courant (2024) - PRF261, PRF247, PRF234								B	116
1	Appareil(s) d'éclairage - PRF243 MIPI									117
1	Prise(s) de courant (2024) - PRF239								B	118
1	Appareil(s) d'éclairage - PRF267 MIPI									119
1	Appareil(s) d'éclairage	2								120
1	Prise(s) de courant (2025)								M	121
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 40 PRF269										
3	Appareil(s) d'éclairage									122

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolation (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
MIPI										
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT F: - Chambre 41 PRF271										
3	Appareil(s) d'éclairage MIPI									123
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulation PRG2C1										
3	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								125
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulations Chambres 1 à 17										
7	Bloc(s) autonome(s) d'éclairage de sécurité	2								127 128
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Lave bassin PRG263										
3	Prise(s) de courant - PRG263								M	129
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Bureau PRG264										
21	Prise(s) de courant - PRG264								B	130
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 1 PRG266										
21	Prise(s) de courant - PRG266								B	131
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 2 PRG268										
21	Prise(s) de courant - PRG268								B	132
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 11 PRG252										
20	Prise(s) de courant - PRG252								B	133
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 3 PRG270										
21	Prise(s) de courant - PRG270								B	134
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 4 PRG272										
14	Prise(s) de courant - PRG272								B	135
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 5 PRG274										
1	Prise(s) de courant - PRG274								B	136
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 9 PRG248										
1	Appareil(s) d'éclairage - PRG248	2								137

Quantité	Désignation	Cl*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
1	Prise(s) de courant - PRG248								B	138
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 6 PRG276										
21	Prise(s) de courant								B	139
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Décontamination PRG247										
1	Prise(s) de courant - PRG247								M	140
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Chambre 7 PRG278										
1	Prise(s) de courant - PRG278								B	141
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Réserve PRG280										
1	Appareil(s) d'éclairage MIPI									142
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Infirmières PRD259										
3	Prise(s) de courant - PRD259								M NM	144
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des chambres 1 à 10										
2	Prise(s) de courant (2024)								B	145
2	Prise(s) de courant (2024)								B	146
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Infirmière coordination PRD270										
1	Prise de courant - PRD270								B	147
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Chambre 15 PRD238										
2	Prise de courant - PRD238								B	148
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Chambre 19 PRD246										
21	Prise(s) de courant - PRD246								B	149

* En absence de renseignement classe 1

Significations des abréviations utilisées			
Cl : Classe	In : Intensité nominale	B : Continuité satisfaisante	M : Continuité non satisfaisante
Dj : Disjoncteur	DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	I : Interrupteur
Fu : Fusibles	RE : Relais Electronique	PI : Protection Intégrée	PSNE : Protection Surcharge non exigée
RT : Relais Thermique	RM : Relais Magnétique	RMT : Relais Magnétothermique	ND : Non déterminé
MIPI : Masse Inaccessible Protection Intrinsèque – sans objet		NM : Non mesuré	

5. Résultats des autres vérifications

Liste des observations des circuits sans différentiel

Localisation - Désignation	N° Obs
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - LT5	
➤ ARMOIRE ELECTRIQUE VENTILATION LTG-1	
GENERAL	5
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Décontamination Déboîtage PRFA15 et PRFA14 - PRFA13	
➤ COFFRET	
Non identifiée	22
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès LT2 PRA2E6 & PRA2E7	
➤ ARMOIRE LT2 A	
Non identifiée	97
Non identifiée (DC)	98
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - LT1	
➤ LT1 B	
Non identifiée	104
Non identifiée (DC)	105
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT D: - Circulations Secteur protégé	
➤ CC. D2.2	
Non identifiée	143

Liste des observations des tableaux

Localisation - Désignation	N° Obs
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt Ventilation PRAAR8	
➤ COFFRET LOCAL	2
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Vide Sanitaire D	
➤ COFFRET REARMEMENT CCF	3
HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local TGBT 1.2	
➤ HOPITAL D'ENFANT 1.2	4

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Sas d'accès et ensemble des locaux (PRGA01)

➤ ADF/G-1S	6
------------	---

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Lt sous-station hydraulique PRAAR7

➤ SERVICE GENERAUX	7
--------------------	---

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local Autocommutateur PRAAR6

➤ LOCAL INFORMATIQUE NIVEAU -1	9
➤ LOCAL AUTOCOMMUTATEUR NIVEAU -1	10

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Petite Lingerie PRFA29

➤ COFFRET MACHINE A LAVER	11
---------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0

➤ TGBT SECURITE	15
➤ API ELEC	16
➤ TGBT 1.1 A	17
➤ TGBT 1.1 B (SECURITE TGS)	18
	19

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Laverie PRFA18

➤ COFFRET LAVERIE PRFA18	20
--------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Circulations sous-sol

➤ A2 SS (AD-F-1S)	23
	24
	25

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Fluides médicaux -

➤ ARMOIRE	26
➤ BAT A1 CENTRALE D'AIR	27

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local onduleur

➤ TGBT ONDULE	29
➤ ARMOIRE SERVICE GENERAUX	30

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Machinerie Ascenseur (PRAAR4)

➤ MACHINERIE ASCENSEUR	32
	33

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV -1 : - Local de mise en température et CDP (PREA01)

➤ ARMOIRE LOCAL DE MISE EN TEMPERATURE	34
--	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - SERVICE NEONATOLOGIE BATIMENT POL F: - Circulations

➤ AD F.0	39
----------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT M: - Circulations

➤ AZ-G0-3	40
	41
➤ AZ-G0-2	42
➤ AZ-G0-1	43

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Ensemble des chambres et locaux assimilés

➤ COFFRET SALLE 4	44
➤ COFFRET SALLE 3	45

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT D - BLOC: - Circulations principales Bloc

➤ A3 D.0	46
➤ AZ-BLOP et AE RAD.M	47
➤ COFFRET SALLE 9	48
➤ COFFRET SALLE 1	49

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT B: - Circulations

➤ CC-B0.5	51
-----------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT C: - Accueil

➤ CC-C0.1	55
-----------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord

➤ ARM ELEC A2 C.O	56
-------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud

➤ ARM ELEC A3 G.O	57
-------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 0 : - BATIMENT PLOT I: - Circulation

➤ ARMOIRE	60
➤ C-C0	61

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord Est

➤ A3 D.1 (AD D1)	64
------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud Est

➤ A3 G.1 (ADG1)	65
-----------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT E: - Informatique PRE1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE	71
------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT F: - Local Informatique PRF1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE	75
------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT G: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE	78
➤ CC G1.2	80

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Ensemble des bureaux et locaux assimilés

➤ CC D1.1	82
-----------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT D: - Local informatique

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE	83
------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Scanner PRC113

➤ ARMOIRE SCANNER	86
-------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 1 : - BATIMENT PLOT C: - Informatique PRC1R0

➤ ARMOIRE INFORMATIQUE	88
------------------------	----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Hospitalisation Médico-chirurgicale

➤ ARMOIRE ELEC A1 B.2	90
➤ ARMOIRE ELEC A3 D.2	91

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Sud-ouest

➤ ARMOIRE A2 F.2	92
	93

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Accès LT2 PRA2E6 & PRA2E7

➤ MACHINERIE	94
➤ MACHINERIE	95
➤ ARMOIRE LT2B	99

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT A: - Circulations Nord-Ouest Hospitalisation Chirurgicale

➤ ARMOIRE ELEC A2-C2	102
----------------------	-----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT C: - Circulations Hospitalisation Chirurgicale

➤ CC . C2.4	108
-------------	-----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT E: - Circulations

➤ Armoire A1 E.2	112
	113

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulation PRG2C1

➤ TGD2-1	124
----------	-----

HOPITAL DES ENFANTS: - NIV 2 : - BATIMENT PLOT G: - Circulations Chambres 1 à 17

➤ CC. G 2.6	126
-------------	-----

6. Annexes

Liste des plans et schémas des installations

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
728A	CC E28	Entreprise	17/12/1997
736A	CC E267	Entreprise	17/12/1997
735A	CC E25	Entreprise	17/12/1997
743A	CC F25	Entreprise	17/12/1997
742A	CC F24	Entreprise	17/12/1997
741A	CC F23	Entreprise	17/12/1997
740A	CC F22	Entreprise	17/12/1997
731A	CC F21	Entreprise	17/12/1997
723A	CC D21	Entreprise	17/12/1997
724A	CC D22	Entreprise	17/12/1997
725A	CC D23	Entreprise	17/12/1997
726A	CC D24	Entreprise	17/12/1997
727A	CC D25	Entreprise	17/12/1997
728A	CC D26	Entreprise	17/12/1997
729A	CC D27	Entreprise	17/12/1997
713A	CC D28	Entreprise	17/12/1997
747A	CC G22	Entreprise	17/12/1997
748A	CC G23	Entreprise	17/12/1997
750A	CC G25	Entreprise	17/12/1997
749A	CC G24	Entreprise	17/12/1997
751 DA	CC G26	Entreprise	17/12/1997
752A	CC G27	Entreprise	17/12/1997
753A	CC G28	Entreprise	17/12/1997
754A	CC G2 910	Entreprise	17/12/1997
720A	CC C27	Entreprise	17/12/1997
3127 INDICE G	VENTILATION LT4G	Entreprise	10/06/1998
719A	CC C26	Entreprise	17/12/1997
718A	CC C25	Entreprise	17/12/1997
714A	CC C21	Entreprise	17/12/1997
716A	CC C2.23	Entreprise	17/12/1997
717A	CC C24	Entreprise	17/12/1997
731A	CC E21	Entreprise	17/12/1997
3127 INDICE F	VENTILATION LT4D	Entreprise	10/06/1998

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
0308-7 INDICE A	COFFRET VENTILATION	Entreprise	17/10/2003
INDICE DB	AMF IG - 15	Entreprise	08/12/1999
INDICE DG	AD F-15	Entreprise	06/03/2003
97133	ARMOIRE POMPE A VIDE	Entreprise	26/11/1997
INDICE D0	AD - E - BO	Entreprise	15/03/2001
217 INDICE DE	AD - E - O	Entreprise	14/10/2003
755 DB	AZ - FO - 2	Entreprise	06/03/2003
756 DB	A2 - FO - 1	Entreprise	04/09/2000
760 DA	AZ - G - 02	Entreprise	22/09/2000
759 DA	AZ - GO - 1	Entreprise	26/09/2000
761 DB	AZ - GO - 3	Entreprise	28/05/2003
625 N4	COFFRET SALLE 4	Entreprise	02/02/1998
624 N7	COFFRET SALLE 3	Entreprise	02/02/1998
623 N2	COFFRET SALLE 2	Entreprise	02/02/1998
629 N9	COFFRET SALLE 9	Entreprise	02/02/1998
626 N6	COFFRET SALLE 6	Entreprise	02/02/1998
626 N5	COFFRET SALLE 5	Entreprise	02/02/1998
627 N7	COFFRET SALLE 7	Entreprise	02/02/1998
628 N8	COFFRET SALLE 8	Entreprise	02/02/1998
622 N1	COFFRET SALLE 1	Entreprise	02/02/1998
704 A	CC - BO - 5	Entreprise	17/12/1997
703 A	CC - BO - 4	Entreprise	17/12/1997
700 A	CC - BO - 1	Entreprise	17/12/1997
701 A	CC - D - 02	Entreprise	17/12/1997
702 A	CC - B - 03	Entreprise	17/12/1997
713 MA	CC - C - 01	Entreprise	13/12/2000
6211 N10	COFFRET SALLE 10	Entreprise	02/02/1998
214 EE	ADDO	Entreprise	19/12/2001
211 DB	ADCO	Entreprise	15/06/2000
221 DD	ASFO	Entreprise	10/04/2001
222 DD	ADF 1	Entreprise	18/03/2002
212 DD	ADC1	Entreprise	17/01/2001
215 DB	ADD1	Entreprise	20/09/1999
225 DC	AOG1	Entreprise	01/12/1994
209 DC	ADB1	Entreprise	28/02/2003
218 DF	ADE1	Entreprise	28/02/2003

Référence	Désignation	Origine	Date MAJ Schéma
744A	CC G11	Entreprise	17/12/1997
722A	CC D11	Entreprise	17/12/1997
210 DB	ADD2	Entreprise	29/12/1999
E1B	ARMOIRE LT1A	Entreprise	21/05/1997
E3A	ARMOIRE LT2B	Entreprise	29/04/1997
E2B	ARMOIRE LT 1 B	Entreprise	13/05/1997
E5A	ARMOIRE LT 2 C	Entreprise	07/05/1997
E4A	ARMOIRE LT 2B	Entreprise	30/04/1997
746 A	CC G21	Entreprise	17/12/1997
226 DD	ADG2	Entreprise	13/12/2000
4129	ARMOIRE LT 3B	Entreprise	20/07/1998
E6A	ARMOIRE LT3A	Entreprise	12/05/1992
213 DC	ADC2	Entreprise	19/12/2000
709A	CC B25	Entreprise	17/12/1992
710A	CC B26	Entreprise	17/12/1997
711A	CC B27	Entreprise	17/12/1997
712A	CC B28	Entreprise	17/12/1992
708A	CC B24	Entreprise	17/12/1997
707A	CC B23	Entreprise	17/12/1997
706A	CC B22	Entreprise	17/12/1997
705A	CC B21	Entreprise	17/12/1997
721 DA	CC C28	Entreprise	17/12/1997
732A	CC E2 23	Entreprise	17/12/1997
734A	CC E24	Entreprise	17/12/1997

Liste des plans et schémas des installations archivés par APAVE

Lien vers le schéma	Désignation	Facteur de correction	Date de MAJ
AJOUTER	API ELEC	0.8	13/11/2013
AJOUTER	ARMOIRE ELECTRIQUE VENTILATION LTG-1	0.8	18/11/1997
AJOUTER	ARMOIRE	0.8	17/10/2003
AJOUTER	TD DECONTAMINATION	0.8	2024-7-12
AJOUTER	COFFRET CONVERTISSEUR AUTOCOM	0.8	2014-7-29
AJOUTER	COFFRET POMPES	0.8	2012-8-8
AJOUTER	TD VESTIAIRES FEMMES	0.8	2024-4-23
AJOUTER	ARM ELEC A1 E.O	0,8	2013-11-4

AJOUTER	ARM ELEC A1 B.0	0,8	2013-11-4
AJOUTER	COFFRET GTC	0.8	2022-5-15
AJOUTER	COFFRET EXTENSION AZ-F0-2	0.8	2021-9-27
AJOUTER	AZ-F0-2	0,8	2021-4-9
AJOUTER	AZ-F0-1	0,8	2020-9-4
AJOUTER	CC-B0.4	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC-B0.1	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC-B0.2	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC-B0.3	0,8	2025-9-17
AJOUTER	TDS	0.8	2023-3-1
AJOUTER	A2 F.1 (ADF1)	0,8	2019-3-1
AJOUTER	AD B1	0,8	2017-6-9
AJOUTER	AD E1	0,8	2025-9-17
AJOUTER	CC G1.1	0,8	17/12/1997
AJOUTER	ARMOIRE ELECTRIQUE SIGNA	0.8	2025-7-17
AJOUTER	ARMOIRE LT2C	0,8	1998-7-20
AJOUTER	ARM ELEC A3 G.2	0,8	2025-9-26
AJOUTER	CC B2.8	0,8	2025-9-25
AJOUTER	CC B2.4	0,8	2025-9-25
AJOUTER	CC B2.3	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC B2.2	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC B2.1	0,8	2025-9-25
AJOUTER	CC B2.5	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC B2.6	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC B2.7	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC.C2.8	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC . C2.2.3	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC . C2.7	0,8	17/12/1997
ajouter	CC . C2.6	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC . C2.5	0,8	2025-9-29
AJOUTER	CC . C2.1	0,8	17/12/1997
AJOUTER	Armoire A1 E.2	0.8	2013-4-24
AJOUTER	CC E2.5	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC E2.6.7	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC E2.8	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC E2.4	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC E2.2.3	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC E2.1	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. F2.1	0,8	17/12/1997

AJOUTER	CC. F2.4	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. F2.2	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. F2.3	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. F2.5	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. G 2.8	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. G 2.7	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. G 2.9.10	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.4	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.1	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.3	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.7	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.5	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.6	0,8	17/12/1997
AJOUTER	CC. D2.8	0,8	17/12/1997
AJOUTER	ARMOIRE ELECTRIQUE VENTILATION LT1B	0.8	2017-3-10
AJOUTER	CENTRALES D'AIR	0.8	1998-7-20

Tableau Haute Tension

Emplacement et désignation des circuits HT	Dispositif de coupure / protection HT						Canalisations en aval					
	Type	Calibre/ Réglage (A)	Tempo (s)	Seuil	Homopolaire	Pdc (KA)	Type Liaison	Nombre	Section (mm²)	Nature	L (m)	Pose

HOPITAL DES ENFANTS: > NIV -1 : > Local transformateur 1.2

➤ CELLULE HAUTE TENSION

Ik max : **Référence client :** **Armoire amont :**

.B2 vers CENTRALE ENERGIE	I HT											
.B2 vers PDV	I HT											
.TRANSFO TR2	IF HT	63				30						

HOPITAL DES ENFANTS: > NIV -1 : > Poste HT et TGBT et TGS 1.1 PRFAR0

➤ CELLULES

Ik max : - kA **Référence client :** **Armoire amont :**

.PROTECTION TRANSFO	IF HT	43				12.5						
.RESERVE	IF HT											
.RESERVE NON RACCORDEE	I HT											
.ARRIVEE PDV 1.1	I HT											
.ARRIVEE CENTRALE D'ENERGIE 1.1	I HT											

Significations des abréviations utilisées

HT : Haute tension	Ik max : Intensité de court-circuit maximale	Dj 1S HT : Disjoncteur simple sectionnement
L : Longueur	Arriv HT : Interrupteur arrivée HT	Dj 2S HT : Disjoncteur double sectionnements
PdC : Pouvoir de coupure	Dep HT : Interrupteur départ HT	Wh TT/TC HT : Interrupteur comptage HT
Aux HT : Auxiliaire HT	I HT : Interrupteur HT	IF HT : Interrupteur fusible HT

Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages

Préambule

Les mesures / essais à effectuer sont définis selon le type de vérification (Initiale, à la demande de l'Inspection du Travail, Périodique, Temporaire), lorsque possible en fonction des conditions rencontrées sur le site et de la mise à disposition des installations.

Les méthodologies de mesurage utilisées et les valeurs limites sont celles décrites dans les normes d'installation rendues applicables par l'arrêté du 19/04/2012 (notamment série NF C15-100, NF C 15-150-1, NF EN 50107-1, NF C 15-211, NF C13-100, NF C13-200, NF C17-200).

Résistance des Prises de terre

- **Etendue** : La mesure de la résistance de la prise de terre est effectuée pour tous les types de vérification.
- **Méthodologie** : Ces mesures sont effectuées soit par la méthode des 2 terres auxiliaires, soit par la méthode de boucle, soit toute autre méthode appropriée. Dans tous les cas la mesure est effectuée barrette fermée, ainsi que barrette ouverte si nécessaire et si possible.
- **Valeurs limites**

Type de réseau	Valeur Id (A) HT	Valeur maximum prise de terre				Masses BT TT (Ohm)
		TNR – ITR (Ohm)	TTS (Ohm)			
			U _{tp} = 2 kV	U _{tp} = 4 kV	U _{tp} = 10 kV	
Aéro-souterrain	40	26	30	30	30	50 / I Delta n
	150	6	10	24	30	
	300	3	5	12	30	
Souterrain	1000	1	1	3	10	

Pour la NF C 13 200, en règle générale, une valeur de prise de terre inférieure ou égale à 1 ohm est présumée satisfaisante à cette exigence.

U_{tp} : tension de tenue des masses du poste - Id : courant de défaut à la terre du réseau HT de distribution publique

Continuité des conducteurs de protection

- **Etendue** : Les mesures de continuité sont effectuées :
 - Quelque soit le type de vérification, comme suit :
 - Liaisons entre chaque niveau de la distribution et le niveau suivant (remplacé par un examen visuel en cas d'impossibilité).
 - Tous les matériels fixes et amovibles de classe I, y compris prolongateurs et accessoires présentés.
 - Lors de chaque vérification initiale et sur demande de l'Inspection du Travail, de la totalité des appareils d'éclairage et prises de courant accessibles.
 - Lors de chaque vérification périodique, de la moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux (ou locaux ayant des influences externes assimilées), la totalité dans les autres locaux, et du tiers des appareils d'éclairage fixes accessibles depuis le sol.
- **Méthodologie** : La vérification est effectuée à l'aide d'un milliohmètre, d'un ohmmètre ou visuellement.
- **Valeurs limites**
 - **En basse tension** : La valeur de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de distribution doit être systématiquement indiquée lors des vérifications initiales. Les valeurs de continuité des conducteurs de protection aboutissant aux différents matériels doivent être comparées à celles préconisées dans le paragraphe D.6.2 ou D.6.3 du guide UTE C 15-105; toutefois, lors des vérifications initiales ou sur demande de l'inspection du travail réalisées en schéma TN ou IT, en l'absence de notes de calculs justificatives dans le dossier technique, les valeurs sont à comparer à celles du tableau DC du paragraphe D.6.1 du guide UTE C 15-105.
 - **En haute tension** : En cas de doute, ou lorsque l'examen visuel n'est pas réalisable, une mesure de continuité doit être effectuée; entre deux points simultanément accessibles. La résistance mesurée doit être au plus égale à 200 mΩ.
- **Unité des valeurs** : milli-ohm ou ohm.
- **Sur les prises de courant sans millésime est réalisée tous les ans.**
- **Sur les appareils d'éclairage ou prises de courant avec millésime est réalisée à la date du millésime.**

Isolement des Circuits et Matériels BT

- **Etendue** : Quelque soit le type de vérification, les mesures d'isolement sont effectuées sur tous les appareils portatifs à main et mobiles présentés, les matériels fixes et semi-fixes dont la mise à la terre est inexistante ou défectueuse, ainsi que les circuits pour lesquels le fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel est défectueux ou absent, à l'exception des matériels alimentés en TBTS ou TBTP, de classe II.
- **Méthodologie** : La mesure d'isolement est effectuée entre conducteur actif et masse (ou terre) à l'aide d'un ohmmètre approprié suivant le domaine de tension.
- **Valeurs limites** : 0,5 Mégohm pour U > 500V (NF C15-100 ou NF C17-200), pour les câbles chauffants noyés dans les parois, 0,25 Mégohm pour U ≤ 230V, 0,40 Mégohm pour U > 230V.
- **Unité des valeurs** : Mégohm

Essai du (des) Contrôleur(s) Permanent d'isolement (CPI)

- **Etendue** : L'essai du CPI (sauf si présence d'un défaut) est effectué quel que soit le type de vérification pour les installations à neutre isolé ou impédant à l'exclusion des réseaux HT.
- **Méthodologie** : Essai avec une résistance calibrée, complété par la vérification de l'efficacité de la signalisation et de son report.
- **Valeurs limites** : Cohérence de l'indication du CPI avec la valeur de la résistance calibrée; bon fonctionnement de la signalisation et de son report
- **Unité des valeurs** : kOhm

Essais des Dispositifs Différentiels Résiduels (DDR)

- **Etendue** : L'essai des DDR est effectué sur tous les appareils installés quel que soit le type de vérification à l'exclusion des réseaux HT et les DDR > à 1A. Cet essai est réalisé si l'établissement l'autorise et le rend possible.
- **Méthodologie** : L'essai des DDR est réalisé par création d'un défaut réel sur l'installation ou d'un défaut amont-aval (méthode 1 ou 2 de l'annexe 6B du titre 6 de la NFC15-100-1).
- **Valeurs limites** : Essais satisfaisants si la valeur de déclenchement est comprise entre la valeur assignée (I delta n) et la moitié de la valeur assignée (I Delta n/2).
- **Unité des valeurs** : mA
- Pour les DDR > à 1A seul un test de fonctionnement mécanique par le bouton test est réalisé.

Rappels sur les vérifications d'installations électriques en application des articles R. 4226-14, R. 4226-16, R. 4226-21 et R. 4722-26 du code du travail

1. OBJECTIF

Les vérifications en application des articles ci-dessus ont pour but de rechercher les points où les installations électriques s'écartent des dispositions fixées par :

- les articles R. 4215-3 à 17 et R. 4226-5 à 13 Code du Travail,
- le décret mines et carrières décret n° 2020-1529 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité,
- les arrêtés pris pour leurs applications et des normes concernées (dans la limite des prescriptions visant la sécurité des personnes vis-à-vis des risques électriques).

Elles sont conduites selon la méthodologie définie par l'arrêté du 26/12/2011.

Les vérifications initiales (R. 4226-14) ou suite à modification de structure visent à donner un avis sur la conformité de la conception / réalisation des installations électriques neuves ou modifiées, alors que les vérifications périodiques (R. 4226-16) visent à s'assurer du maintien en état de conformité des installations existantes et non modifiées (cf §6).

La vérification sur demande de l'Inspection du Travail (R. 4722-26) est identique à l'initiale, mais porte sur une installation existante.

Les vérifications d'installations temporaires (R. 4226-21) sont effectuées à la demande du Chef d'établissement (dénommé « Employeur » dans le Code du travail) et ne sont pas incluses dans aucun des types de vérifications précisées ci-dessus sauf en VDT (R4722-26).

Ces différents types de vérifications concernent la protection des personnes au travail vis-à-vis des risques d'électrisation et de brûlures dues aux installations électriques, à l'exclusion de tout autre objectif, par exemple :

- sûreté de fonctionnement et sélectivité des installations électriques,
- protection contre la foudre, etc,
- voire des objectifs visés par d'autres réglementations :
 - protection du public contre les risques d'incendie et de panique
 - protection des biens et de l'environnement
 - conformité des produits, etc.

L'attention est également attirée sur le fait que certaines installations ou équipements peuvent être assujettis à d'autres textes et doivent faire l'objet de vérifications spécifiques; il en est ainsi, par exemple :

- des équipements de travail (protection vis à vis des risques mécaniques),
- des appareils de levage, de manutention ou de transport par câbles,
- des installations émettrices de rayonnements (protection vis-à-vis des risques dus aux rayonnements ionisants et non ionisants),
- des installations de protection ou de détection des risques d'incendie et d'explosion (protection vis à vis de la protection des biens et du public),
- des installations d'alarme, de transmission de données, de comptage,
- des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

2. ETENDUE ET LIMITES

Conformément à l'arrêté du 26/12/2011 fixant l'objet et l'étendue des vérifications, celles-ci portent sur la matérialité physique des installations électriques, c'est-à-dire l'ensemble des matériels électriques présentés lors de la vérification et mis en œuvre dans l'établissement, tels que matériels de production, transformation, transport, distribution, ou utilisation.

Le respect de la normalisation des matériels, notamment lorsqu'il est concrétisé par un marquage officiel, leurs apporte une présomption de conformité. En conséquence, les examens sont limités à leurs adaptations aux conditions d'usage et à leurs états apparents.

La vérification d'un équipement de travail porte sur les points suivants :

- adaptation de l'équipement de travail aux caractéristiques de l'installation fixe d'alimentation, en ce qui concerne le schéma des mises à la terre et le courant de court-circuit présumé au point d'installation,
- adaptation des différentes enveloppes et des câbles aux conditions d'influences externes,
- protection contre les contacts directs,
- protection contre les contacts indirects en cas de défaut d'isolement sur les masses accessibles,
- protection contre les surintensités de la canalisation fixe alimentant la machine.

La vérification ne concerne pas la protection contre les surintensités des circuits internes ni la protection des moteurs contre les échauffements anormaux des équipements de travail soumis à des règles de conception lors de leur première mise sur le marché.

Par ailleurs, les installations électriques étant examinées en tenant compte des contraintes d'exploitation et de sécurité propres à chaque établissement, la vérification peut être limitée dans certains cas à leurs seuls états apparents.

De plus, Apave ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir signalé les défauts sur des appareils non présentés, parties d'installations inaccessibles, renseignements erronés, etc.

Sont exclus du champ de la vérification :

- les dispositions administratives, organisationnelles et sécuritaires relatives à l'information et à la formation du personnel chargé de l'exploitation courante, des travaux ou interventions,
- les dispositions administratives relatives aux documents à tenir à la disposition des autorités publiques,
- l'examen des matériels électriques en présentation ou en démonstration et destinés à la vente,
- les matériels en stock, en réserve, signalés comme n'étant plus mis en œuvre.

3. ORGANISATION DE LA VERIFICATION

Afin d'assurer l'ensemble des investigations imposées par l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit organiser la vérification avec l'intervenant Apave dès le début de visite, en particulier :

- signaler les parties d'installations nouvelles ou ayant fait l'objet de modifications de structure, pour lesquelles une vérification initiale a été faite (cf. §6),
- donner les moyens d'accès aux locaux et équipements (ouverture d'armoires électriques, appareils en hauteur, etc.),
- ainsi qu'une autorisation d'accès aux locaux de service électrique (cf NF C18 510 art 11.4.2),
- faire assurer les mises hors tension des installations permettant les mesurages et essais, puis les remises sous tension,
- fournir les pièces du dossier technique des installations électriques définies par l'arrêté du 20/04/2012, en particulier :
 - les notes de calculs justifiant du dimensionnement et de la protection,
 - les schémas complets et à jour,
 - les rapports de vérification initiale, suite à modification de structure, périodique annuel et quadriennal précédents,
 - le plan de classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes, notamment à risque d'incendie et d'explosion, à défaut le

classement de l'intervenant Apave ne constitue qu'une proposition, à valider par le Chef d'établissement.

Indication, le cas échéant par famille de locaux, des conditions d'influences externes et des degrés minimaux de protection des matériels.

Les emplacements à risques d'explosion et leur classification en zones figurent dans « le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) » établi et mis à jour par le chef d'établissement, il n'est pas du ressort du vérificateur de proposer un tel classement.

Si nécessaire, une limite d'intervention est portée dans le rapport à ce sujet indiquant que le DRPCE n'a pas été réalisé ou fourni par le chef d'établissement et qu'une analyse permettant sa rédaction doit être menée.

- Pour les zones avec atmosphères explosives (ATEX) :
 - le document relatif à la prévention contre les explosions (DRPCE), prévu aux articles R.4227-50 et 52 du code du travail,
 - le rapport de sécurité des installations électriques, en application de l'arrêté du 8/07/2003.
- Note DGT mars 2024 :
 - Dépose et repose des plastrons des armoires basse tension :
La dépose et repose des plastrons est à réaliser par une personne habilitée de l'établissement ou missionnée pour le faire par le client. Si ce n'est pas réalisé, l'intervenant APAVE procède à la dépose et repose des plastrons sauf refus du client. Cette intervention pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire. En cas de refus ou de risque pour l'intervenant APAVE, cela fera l'objet d'une observation et l'acte technique ne sera pas réalisé.
 - Essais des dispositifs différentiels :
L'essai des dispositifs différentiels est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Essais des dispositifs de coupure d'urgence des armoires de distribution basse tension :
L'essai des systèmes télécommandés des coupures d'urgence des armoires de distribution basse tension est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Coupure décalées :
En cas de coupure décalée ce rapport fera l'objet d'un rapport en complète et remplace.

4. CONDUITE DE LA VERIFICATION

Lorsque l'insuffisance de la mise à disposition des moyens ci-dessus ne permet pas d'exécuter complètement la vérification, mention en est faite dans le rapport Apave.

Il appartient alors au Chef d'Etablissement de prendre à sa charge dans les plus brefs délais l'organisation des compléments.

A défaut, la vérification pourrait être considérée comme une vérification non réglementaire.

Concernant la continuité à la terre des appareils d'éclairage qui n'aurait pu être mesurée lors des vérifications, l'attention du chef d'établissement doit être attirée sur le fait qu'en cas d'intervention ultérieure sur ces appareils d'éclairage ou dans leur voisinage, il devra préalablement procéder ou faire procéder à cette vérification (Arr. du 26/12/2011-Annexe II, Art 1).

5. RAPPORTS

Les rapports établis conséquemment aux différents types de vérifications répondent aux prescriptions définies par l'arrêté du 26/12/2011.

Ainsi, le rapport périodique annuel est limité aux informations à caractères administratifs ainsi qu'aux seules non-conformités constatées, alors que le rapport périodique quadriennal contient toutes les informations imposées.

Les observations sont référencées aux articles du Code du travail, et le cas échéant à l'arrêté d'application concerné et/ou la norme d'installation définie par l'arrêté du 19/04/2012, dans sa dernière version.

Lorsque la version de la norme applicable à l'installation est antérieure à cette dernière version, les opérations qui permettent de lever les observations sont à réaliser dans le cadre de cette norme antérieure sauf si l'ampleur des travaux les soumet à une visite initiale électrique qui sera réalisée en référence à la dernière version de la norme concernée.

Le rapport réglementaire de vérification des installations électriques est destiné à l'employeur, lorsque le contractant (Facility Manager par exemple), n'est pas l'employeur, l'original du livrable doit lui être adressé.

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à l'agence APAVE qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi, le contenu du présent est considéré comme définitivement validé.

6. MODIFICATIONS DE STRUCTURE

Conformément à l'article R. 4226-6 du Code du travail, les modifications de structure⁽¹⁾ doivent donner lieu à une vérification initiale effectuée par un organisme accrédité, lors de leur mise en service.

Ainsi, les parties d'installations rencontrées en vérification périodique qui entrent dans ce cadre, ne font pas l'objet d'une telle vérification 'de conformité', elles sont signalées à l'Etablissement à qui il revient de faire réaliser cette vérification.

⁽¹⁾ Modification de la puissance de court-circuit, du schéma des liaisons à la terre, modification/ajout de circuits de distribution, création/réaménagement d'installations

7. SURVEILLANCE ET MAINTENANCE

La vérification des installations électriques ne constitue qu'un des éléments concourant à la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques ; aussi, et conformément à l'article R. 4226-7 du Code du travail, le chef d'établissement doit mettre en place une organisation de la surveillance des installations électriques chargée de détecter en permanence d'éventuelles déficiences pouvant apparaître entre deux vérifications.

Les déficiences relevées dans le cadre des vérifications et de la surveillance doivent être levées dans les plus brefs délais.

8. INSTALLATIONS TEMPORAIRES

Les installations temporaires établies le cas échéant entre deux vérifications périodiques, doivent faire l'objet d'une vérification spécifique (cf Art. R. 4226-21) dans les conditions définies par les arrêtés des 22/12/2011 et 26/12/2011.

9. INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTERIEURES

Conformément aux dispositions des articles R.4511-5 à R.4511-8 du Code du travail, des dispositions de sécurité particulières parfaitement définies doivent être prises par les responsables des entreprises concernées pour toute intervention sur ou à proximité des installations électriques.